
Papahānaumokuākea (United States of America) No 1326

Official name as proposed by the State Party:

Papahānaumokuākea Marine National Monument

Location:

State of Hawaii
United States of America

Brief description:

Papahānaumokuākea is the new name for a vast and isolated linear cluster of small, low lying islands and atolls, with their surrounding ocean, extending some 1,931 kilometres to the north west of the main Hawaiian Archipelago.

The area has deep cosmological and traditional significance for living Native Hawaiian culture, as an ancestral environment, as an embodiment of the Hawaii an concept of kinship between people and the natural world, and as the place where it is believed that life originates and where the spirits return to after death. On two of the islands, Nihoa and Makumanamana, there are archaeological remains relating to pre-European settlement and use, including a large ensemble of shrines of a type specific to Papahānaumokuākea.

Category of property:

In terms of categories of cultural property set out in Article 1 of the 1972 World Heritage Convention, this is a *site*.

In terms of the *Operational Guidelines for the Implementation of the World Heritage Convention* (January 2008) paragraph 47, it is also a *cultural landscape*.

[Note: the property is nominated as a mixed cultural and natural site. IUCN will assess the natural significances, while ICOMOS assesses the cultural significances.]

1. BASIC DATA

Included in the Tentative List: 30 January 2008

International Assistance from the World Heritage Fund for preparing the Nomination: None

Date received by the World Heritage Centre: 21 January 2009

Background: This is a new nomination.

Consultations: ICOMOS has consulted its International Scientific Committees on Cultural Landscapes, on Intangible Cultural Heritage and on Pacific Islands together with several independent experts.

Literature consulted (selection):

DiNardo, G., and F. Parrish (eds), *Northwestern Hawaiian Islands*, Third Scientific Symposium, November 2-4, 2004, (*Atoll Research Bulletin*, 543.), Washington D.C., National Museum of Natural History.

Kirch, P.V., *Feathered gods and fishhooks: an introduction to Hawaiian archaeology and prehistory*, Honolulu, University of Hawaii Press, 1985.

Salvat, B., Haapkyla, J., Shrimm, M., *Coral reef protected areas in international instruments*. World heritage Convention-World network of Biosphere Reserves-Ramsar Convention, CRIOBE-EPHE, Perpignan, 2002.

Smith, A. and Jones, K. L., *Cultural Landscapes of the Pacific Islands*, ICOMOS Thematic Study, December 2007.

Technical Evaluation Mission: A joint ICOMOS/IUCN mission visited the property from 2 to 24 August 2009.

Additional information requested and received from the State Party: None

Date of ICOMOS approval of this report: 17 March 2010

2. THE PROPERTY

Description

The vast seascapes and tiny islands of Papahānaumokuākea, were found uninhabited or abandoned at the time of Western contact in the 18th century.

The Hawaiian Archipelago was first settled around 300BC. The settlers used the abundant rural resources of the main islands to create agricultural terraces along the hillsides, extensive water paddies for their staple food, *kalo* (taro), in the valleys, and fishponds over the shallow reefs. They also fished in the shallow seas. The settlements were mainly in what are now the inhabited islands of the east of the Archipelago. Relict field systems are clearly visible in the landscape of Kohala on the Island of Hawaii.

By contrast, the majority of the chain of small islands and atolls that make up Papahānaumokuākea to the north west of the Archipelago, are all dry islands, with minimal fresh water resources, and they were it seems used only sporadically, with only one island exhibiting settlement remains and a second displaying considerable evidence of ceremonial use.

The main islands/atolls are as follows (from east to west):

- Nihoa Moku Manu (Nihoa Island, Bird Island)
- Mokumanamana (Necker Island)
- Mokuapāpapa Lalo (French Frigate Shoals)
- Pūhāhonu Lalo (Gardner Pinnacles)
- Nalukakala Ko‘anako‘a (Maro Reef)
- Kauō Kamole (Laysan Island, Moller Island)
- Papa‘āpoho Kapou (Lisianski Island)
- Holoikauaua Manawai (Pearl and Hermes Atoll)
- Pihemanu Kauihelani (Midway Islands, Brook Island, Middlebrook Islands)
- Kānemiloha‘i Holaniku (Kure Atoll)

The islands are tiny and the main ones have little vegetation; the outer islets are small sand islands.

Papahānaumokuākea is said to be the only place in the Hawaiian Islands with a fully intact pre-contact archaeological landscape, where the full suite of site types are preserved, coupled with a near to pristine natural marine environment.

Papahānaumokuākea is now respected by Hawaiians in the main islands as a sacred place containing the boundary between the world of light and the living, and the world of the gods, spirits and primordial darkness, from which all life comes and to which it returns after death.

A creation chant of Hawaii, the Kumulipo, describes the Hawaiian universe as being comprised of these two worlds: Pō, the world of gods, and Ao, the realm of light, where Native Hawaiians and the rest of Hawaii’s living creatures reside. Native Hawaiians believe that Mokumanamana Island, in southeastern Papahānaumokuākea, represents the boundary between these two worlds.

The name *Ke ala nui polohiwa a Kāne* refers to death, or the westward road of the ancestral spirits. Native Hawaiians believe that when a person’s physical body dies, their spirit travels to *leina*, or portals found on each island. If the individual had lived a *pono* (righteous) life, they would be transported from the *leina* westward to Pō. This spirit realm is represented by the islands and surrounding waters to the northwest of the island of Mokumanamana.

Physical remains of pre-European human occupation have been found only on Nihoa and Mokumanamana islands (the two closest to the main islands), though a basalt artefact of undetermined provenance was reportedly recovered from Lisianski Island in the 1990s.

How long people used the islands is uncertain, as there are only two radiocarbon dates available, the older of which is about 1,000 years before present. Both dates are dubious because of the way the samples were

recovered and stored and because, for a variety of technical reasons, the laboratory at which they were tested produced incorrect determinations during the period in which the samples were submitted. Current research aims to provide better dating.

There are 89 identified archaeological sites on Nihoa and 52 on Mokumanamana, including 45 *heiau* (shrines) between them. These *heiau* are made of well-paved terraces and platforms with single, large, upright stones or, more commonly, rows of uprights. Nihoa Island also features evidence of residential sites, habitation terraces for dryland agriculture and ceremonial complexes.

Mokumanamana Island:

In contrast to Nihoa, Mokumanamana does not appear to have supported a permanent population. Instead it appears to have had some sort of religious function, as attested by its 33 *heiau* (shrines), basalt uprights rising from stone paved rectangular platforms and courts. These follow the crest of the island, tracking the sun. It is believed that the solar solstice hits upright stones of these *heiau* at a significant angle. It is said that this line of massive stones may be a physical manifestation of the celestial and spiritual significance of this island as a representation of a crossing between Pō and Ao. The largest of the ceremonial sites measures 18.6 metres by 8.2 metres, with ‘about’ 11 upright stones of what are believed to be the original 19 still standing.

Native Hawaiians believe that a person’s shadow is the physical manifestation of their spirit, and therefore, that a person has the most *mana* (spiritual power) when they have no shadow, such as at midday, because the spirit is considered to be united with the body. It is believed that Mokumanamana is an important and powerful place to hold ceremonies, because on the summer solstice, a priest’s shadow remains united with his or her body—and the priest’s power remains concentrated—for the longest period at any time of the year, anywhere in the archipelago.

Stone figurines (*ki‘i*) found at Mokumanamana provide an intriguing archaeological link between Hawaiian and Eastern Polynesian cultures. *Ki‘i*, ranging from 20 to 45 centimetres tall, were found with a design and manner of carving that it is believed poses a direct link to similar statues found in the Marquesas Islands.

Nihoa Island:

It is posited that Native Hawaiians lived on Nihoa for a 700-year period, between 1000 and 1700 AD. Around 13% of Nihoa’s landscape is covered by agricultural terraces cut into rock slopes and faced with stone walls. The island’s inhabitants captured rainwater in seeps in the three main valleys. These practices may have sustained a population of up to 100 people.

Nihoa’s residential and agricultural sites are joined by burials, ceremonial terraces, platform foundations, and

many rock shelters, which also may have served as habitation sites, transformed by constructing walls, one as high as three metres, to create shelter from the harsh sea winds and storms. Artefacts recovered from Nihoa include finished and unfinished stone adzes, hammer stones, grindstones, finished and unfinished stone bowls, and bone tools.

It is recorded that until the late 19th century, people from Ni'ihau island (one of the main Hawaiian islands) travelled to Nihoa to fish, collect leaves, wood and grass for cordage.

Underwater wrecks:

There are 60 known shipwrecks in Papahānaumokuākea and 67 known underwater aircraft losses. Twenty-five sites have been surveyed. Midway Atoll was the focus of an important naval battle in World War II and is designated a national memorial. Although described in the nomination dossier, this underwater heritage is not put forward as contributing to outstanding universal value.

History and development

Polynesian voyagers arrived in the isolated Hawaiian Archipelago around 300 AD as part of the great migration around the Pacific that started perhaps around 3,000 years ago from south-east Asia, reached Polynesia by around 200 BC, and then spread across the rest of the Pacific over the next two millennia. The voyagers found the larger islands in what is now Hawaii to have fertile soils, abundant water, and reefs rich with marine life.

The settlers mainly inhabited the main islands to the south-east of the Archipelago, but there is evidence of human use in two within Papahānaumokuākea: Mokumanamana and Nihoa.

The sites in the two islands have been the subject of only limited archaeological investigation and there are still major gaps in knowledge.

The earliest studies, undertaken by the Tanager Expedition in 1923-24, completely excavated a number of small caves/rock shelters, partly-excavated some open-air sites and removed human skeletal material found in small niches in the cliffs on Nihoa, as well as two human femurs and a tibia revealed by excavation of a rock shelter on Mokumanamana. All the human bone as well as all cultural material retrieved from the excavations and from surface sites were returned to the Bishop Museum in Honolulu. The human skeletal remains have recently been repatriated to the islands by Native Hawaiian cultural practitioners. In addition to completely stripping all sediments observed in cave/rock shelter sites, the Tanager excavations contributed to the destabilization of sections of dry-stone walling on the islands. This and several earlier non-scientific

expeditions to the islands also removed a number of small and highly-distinctive carved stone statues and other artefacts from the surface of Mokumanamana. Some of the images are in Bishop Museum but others appear to have been lost.

Recorded human visitation to the two islands has been minimal since the Tanager Expedition, as the islands were part of the Hawaiian Islands Reservation declared in 1909. Access has effectively been limited to short-term biological surveys, intermittent low-impact archaeological studies and occasional visits by Native Hawaiian cultural practitioners.

Two archaeologists, one a Native Hawaiian doctoral candidate and the other the US Fish and Wildlife Service archaeologist responsible for the property, were left on Mokumanamana during the ICOMOS mission to continue the former's PhD project there. It is likely that this research will go a considerable way to filling the remaining major gaps in knowledge of Nihoa and Mokumanamana.

Although little archaeological research has been done elsewhere in Papahānaumokuākea, (the sum total of archaeological work in the whole areas over eighty years apparently only comes to 18 days), the ICOMOS mission confirmed that any obvious signs of pre-European use would have been easily detected by trained professionals. Moreover, palaeoenvironmental investigations conducted on Laysan Atoll by archaeologists amongst other specialists failed to reveal any sign of pre-European human activity in a sediment core dating back some 7,000 years, more than twice as long as people have been anywhere in remote Oceania and more than four times the length of time people are known to have been in the main Hawaiian islands. Polynesian rats (*Rattus exulans*) were present on Kure until recently but have been exterminated to protect ground-nesting birds whose eggs are highly vulnerable to rat predation. These rats are a commensal species introduced to the remote Pacific by the first human colonists millennia ago and are today carried around on ships along with European rats (although not to the Marine National Monument, as all visiting vessels are subject to strict mandatory rat-control measures). It is not known whether *R. exulans* was introduced to Kure in the European or pre-European period, but the species is absent from the rest of the Northwest Hawaiian Islands and is not known to have occurred anywhere in Papahānaumokuākea at the time of European contact. However, the absence of commensal rats does not mean early Polynesians did not visit the more remote north-western islands, as there is no evidence they were ever present on Nihoa or Mokumanamana, where pre-European human occupation is undoubted.

When Europeans arrived in Hawaii in the late 18th century they found a thriving society with distinctive and complex social and religious systems. In 1898 Hawaii was acquired by the United States through the 'Newlands Resolution'.

Starting in the 1960s and 70s a resistance movement began to develop against Western assimilation. This led to a renaissance of Hawaiian culture and the strengthening of bonds with sacred places.

A large body of information on oral history has been published over around a hundred years in local newspapers (e.g., Kaunamano 1862 in *Hōkū o ka Pakipika*; Manu 1899 in *Ka Loea Kalai'āina*; Wise 1924 in *Nūpepa Kuoko'a*). More recent ethnological studies (2003) highlight the continuity of Native Hawaiian traditional practices and histories in the North-western Hawaiian Islands. Only a fraction of these have been recorded, and many more exist in the memories and life histories of kupuna.

3. OUTSTANDING UNIVERSAL VALUE, INTEGRITY AND AUTHENTICITY

Comparative analysis

In the nomination dossier the property is compared thoroughly to other cultural landscapes inscribed on the World Heritage List that are strongly related to intangible heritage or which are in the Pacific. The conclusions drawn are that none of the inscribed sites offer both a seascape and a sacred site associated with a living indigenous culture.

In considering sites not inscribed on the List, it is acknowledged that the concept of sacred realms of Pō, the dark place of origin and Ao, the place of light and humans, is a pan-Polynesian tradition found in Tahiti, New Zealand and Tuamotu. Nevertheless the association of these traditions in Papahānaumokuākea, with the sea-faring traditions and the seascapes that weave together the myriad small islands is distinctive.

Comparisons are also made with other 'Mystery Islands' – that is islands that exhibit evidence of Polynesian settlement but were abandoned by the time of Western contact. There are at least 25 of these. Nihoa and Mokumanamana are seen as exceptional within this group for the high density and intactness of ritual sites and their connection to living cultural traditions.

The *heiau* at Nihoa and Mokumanamana share common attributes with very few structures found in the main Hawaiian Islands; only at Mauna Kea on Hawaii Island, and Haleakalā on Maui, were similar shrines found. These *heiau* resemble those of inland Tahiti (called *marae*) and similar structures in the Marquesas.

ICOMOS notes that the comparative analysis has been undertaken with properties bearing similar values to those of Papahānaumokuākea, inscribed or not on the World Heritage List and at national, regional and international level.

ICOMOS considers that the comparative analysis justifies consideration of this property for the World Heritage List.

Justification of Outstanding Universal Value

The nominated property is considered by the State Party to be of Outstanding Universal Value as a cultural property for the following reasons:

- Papahānaumokuākea, a vast area in one of the world's most isolated archipelagos, encompasses a significant expanse of low-lying islands and atolls.
- Papahānaumokuākea:
 - Is a unique seascape, rich in cultural heritage;
 - Is a sacred cultural landscape, a region of deep cosmological and traditional significance to the living Native Hawaiian culture;
 - Contains a host of intact and significant archaeological sites;
 - Provides a largely undisturbed ancestral environment, whose preservation both illuminates and embodies the Hawaiian concept of the literal and spiritual kinship of all things in the natural world, including man, and represents the site where life originates and the place where spirits return after death.

ICOMOS considers that this justification needs to be augmented to explain why the property is of wider than local and regional significance and how it might be seen as being of universal significance to those outside Hawaii, in terms of the extraordinary linkages between remote islands as manifest in cultural traditions, and the links between settled islands and those with sacred functions. The significance of the archaeological sites also needs to be drawn out.

Integrity and Authenticity

Integrity

ICOMOS considers that all the attributes that reflect outstanding universal value are within the boundaries. Although none of the attributes are under severe threat, some of the archaeological sites need further conservation and protection against damage from natural sources – see Environmental threats below.

The property can be said to have overall integrity but the archaeological attributes are vulnerable.

Authenticity

The archaeological sites remain relatively undisturbed from cultural factors and in their remote landscape offer a detailed and poignant reflection of the remote societies established by those migrating across the Pacific.

ICOMOS considers however that they are under some threat from natural factors that could disturb their arrangements and ability to display clearly their meaning.

The unique arrangement of the collections of shrines of Mokumanamana and Nihoa islands need to be read in detail for their sacred and religious associations, linked to other similar sites across the Pacific. The strong spiritual religious associations of Mokumanamana island are living and relevant.

ICOMOS considers that the conditions of integrity and authenticity have been met, although the integrity of archaeological attributes is vulnerable and this too impacts on authenticity.

Criteria under which inscription is proposed

The property is nominated on the basis of cultural criteria (iii) and (vi) (and natural criteria (viii), (ix) and (x)).

Criterion (iii): bear a unique or at least exceptional testimony to a cultural tradition or to a civilization which is living or which has disappeared;

This criterion is justified by the State Party on the grounds that Papahānaumokuākea's remarkable archaeology and significant ritual sites (*heiau*) bear exceptional testimony to the shared historical origins of all Polynesian societies, and to the growth and expression of a culture that evolved from the last and most difficult wave of cross-Pacific Polynesian migration. As the only Mystery Islands (once inhabited but now abandoned outposts at the farthest reaches of Polynesian migration) that continue a cultural association with their indigenous people, the islands of Nihoa and Mokumanamana can reveal much about cultural resilience in a changing environment.

ICOMOS considers that many Pacific islands demonstrate testimonies to the shared historical origins of Polynesian societies, particularly through sites associated with legends of migration and with the dispersal of food crops. It does not consider that Papahānaumokuākea is the only group of islands in the Pacific to continue a cultural association with their indigenous people, nor does it consider that the islands bear an exceptional testimony to the general Pacific migration process.

However ICOMOS does consider that the well preserved *heiau* shrines on Nihoa and Mokumanamana that are distinctive to Hawaii, but resemble those of inland Tahiti, and the sites of stone figures that have been recovered that show a strong relationship to similar carvings in the Marquesas, can be said to contribute to an understanding of Hawaiians strong cultural affiliation with Tahiti and the Marquesas, through positioning the Hawaiian *heiau* tradition within a wider 3,000 year old Pacific/Polynesian *marae-ahu* cultural continuum.

Hawaiian examples of *heiau* are beginning to assist in a better understanding of the key roles that ancient *marae-ahu*, such as those found in Raiatea, once fulfilled.

ICOMOS considers that this criterion has been justified.

Criterion (vi): be directly or tangibly associated with events or living traditions, with ideas, or with beliefs, with artistic and literary works of outstanding universal significance;

This criterion is justified by the State Party on the grounds that Papahānaumokuākea, as an associative cultural landscape, represents core elements of Native Hawaiian cosmology and tradition. The islands northwest of the Tropic of Cancer are believed to lie within the region of primordial darkness from which life originates and to which it returns. For a culture that considers nature and civilization to be part of a genealogical whole, Papahānaumokuākea offers a "place of abundance" to reconnect with an ancestral environment and its seas are also a traditional and contemporary testing ground for the revitalized art of Polynesian wayfinding.

ICOMOS considers that the justification for this criterion needs to set out how the beliefs and living traditions of Hawaiians are of outstanding universal significance and then how the property is directly or tangibly associated with these beliefs and traditions.

ICOMOS considers that the belief system of the Hawaiians is clearly of fundamental importance to Hawaiians and can be seen to be embedded within the islands of Papahānaumokuākea and particularly Mokumanamana island. As visits to the islands are strictly limited, this in effect means that beliefs are associated with the known existence of the islands, even if those associated with the beliefs never visit the islands. The islands thus have an existence value for Hawaiians.

For the Hawaii beliefs to be of more than national and regional significance there is a need for this existence value to be understood and to a degree shared by those outside Hawaii.

ICOMOS considers that Papahānaumokuākea and its associated beliefs can be seen as part of a Pacific wide cultural continuum and an element that is critical to interpreting the socio-cultural evolutionary patterns of beliefs across the Pacific, such as *marae-ahu*. Its crucial significance is enhanced by the continuing living traditions of native Hawaiians.

Furthermore ICOMOS considers that the living traditions of Hawaii that celebrate the natural abundance of Papahānaumokuākea and its association with sacred realms of life and death, can be said to be directly and tangibly associated with the shrines of Nihoa and Mokumanamana and the other pristine islands beyond to the north-west.

ICOMOS considers that this criterion has been justified.

ICOMOS considers that the nominated property meets criteria (iii) and (vi) and conditions of authenticity and integrity and that Outstanding Universal Value has been demonstrated.

Description of the attributes

The *heiau* shrines, with their sacred functions, and other archaeological sites on Nihoa and Mokumanamana, including the sites from where stone figures were recovered, the pristine nature of all the islands, and their overall association with sacred realms of life and death.

4. FACTORS AFFECTING THE PROPERTY

Development pressures

ICOMOS considers that there are none.

Military activity

Activities and exercises of the Armed Forces are conducted occasionally within the property. The Monument Management board is working to develop a consultation process in order to ensure the protection of the property. Mokumanamana has also been used for military target practise. Shell craters are evident in a number of places, but no archaeological sites appear to have been hit.

Tourism pressures

The general public do not have access to the islands, apart from Midway Atoll in the far west of Papahānaumokuākea.

Environmental pressures

High-density, long-term seabird nesting, especially by burrowing species, has damaged some sites on Nihoa and Mokumanamana. These birds are protected and are therefore increasing in number. The only mitigating actions taken are to repair damaged walls.

ICOMOS considers that this measure is not adequate to protect the integrity of the archaeological resource.

Natural disasters

Emergency responses are in place in the case of hurricanes or tsunamis and oil spills and vessels grounding.

Impact of climate change

Sea level rises as a result of climate change is a threat to all coral reefs including the nominated property.

ICOMOS considers that the main threats to the property are from burrowing species, for which at the moment there is no deterrent and one urgently needs to be put in place, and military activity which should be precluded from Nihoa and Mokumanamana islands.

5. PROTECTION, CONSERVATION AND MANAGEMENT

Boundaries of the nominated property and buffer zone

The boundaries of the nominated area are comprehensively described and justified in the nomination dossier. The extensive area nominated includes all the islands perceived to be sacred places in Hawaiian beliefs and their surrounding and linking sea, thus including all the attributes related to the proposed outstanding universal value.

The nominated property has no buffer zone, as it is in an extremely remote region and its boundaries have been set at 50 nautical miles (~100km) out over open sea from each of the islands and atolls. Access to/through the property is very strictly controlled and there are six designated 50 nautical miles wide areas to be completely avoided by ship traffic. All vessels must notify the Federal authorities if they come within 10 nautical miles (~20km) of the Property's outer boundaries.

ICOMOS considers that the boundaries of the nominated property and of its buffer zone are adequate.

Ownership

The Federal government owns everything except Kure Atoll, which is owned by the State of Hawaii. None of the property is now, or is ever likely to be, in private hands.

Protection

Legal Protection

The nomination dossier provides great detail on the multiple layers of Federal and State legislation and regulation protecting Papahānaumokuākea's cultural heritage, "both monuments and landscape". The property was declared a National Marine Monument under the national *Antiquities Act*, and is further protected by other national legislation including as the *National Historic Protection Act*, *Historic Sites Act*, *Archaeological Resources Protection Act*, *Abandoned Shipwreck Act*, *Native American Graves Protection and Repatriation Act* and *Sunken Military Craft Act* as well as State legal measures including Hawaii Revised Statutes Chapter 6E – Historic Preservation and Hawaii Administrative Rules Chapters 275 – Rules Governing

Procedures for Historic Preservation Review, 277 – Rules Governing Requirements for Archaeological Site Preservation and Development, 280 – Rules Governing General Procedures for Inadvertent Discoveries of Historic Properties, and 300 – Rules of Practice and Procedure Relating to Burial Sites and Human Remains.

The property has been protected under Federal law for a century and its current status as a National Monument rests on its 2006 declaration as such under the Federal *Antiquities Act*. This Act provides criminal penalties for a wide range of unlawful activities. Compliance with this Act and the many others that govern access to and activity in Papahānaumokuākea is ensured by a strict permit system and a dedicated enforcement capacity in the property's administration. Monument enforcement authorities work with the US Coast Guard, which monitors all vessels in the area and physically responds to suspected violations of access regulations.

Traditional Protection

There are strict traditional Native Hawaiian protocols protecting the property's physical and intangible cultural heritage.

Customary sanctions are also in place to ensure appropriate Native Hawaiian behaviour towards the property.

Effectiveness of protection measures

ICOMOS considers that the legal protection of the property is adequate and effectively monitored through a combination of enforcement by the property's administration and by customary sanctions and helped by the limitations on access – see below.

ICOMOS considers that the legal protection in place is adequate.

Conservation

Inventories, recording, research

No clear list is provided of the extent of records for the archaeological resource. There is a need for the State Party to provide this. ICOMOS considers that the current on-ground archaeological research should be able to produce a much clearer documented record of the physical cultural attributes.

Present state of conservation

Although the conservation of the archaeological sites benefits from the very limited access to the sites and the fact that there are few safe landing areas, nevertheless, as stated above, and acknowledged in the nomination dossier, extensive bird burrowing is disrupting many of the archaeological sites in Nihoa, interior surfaces and deposits and perimeter and retaining walls. Uprooted

dead loulou palms have also impacted on surfaces. The uprights of one ceremonial site were removed by an expedition in 1928.

The nomination dossier states that the US Fish and Wildlife Service and the State Historic Preservation Division are considering a coordinated stabilisation project to prevent future damage or loss.

ICOMOS considers that this needs to be carried out as a matter of urgency.

Active Conservation measures

There is currently little active conservation work on the archaeological sites.

Maintenance

There is currently almost no regular maintenance.

Effectiveness of conservation measures

The Monument Management Plan sets out the need to put in place strong protection of the cultural attributes and ICOMOS considers that the management of cultural resources needs to be stepped up to deal with the conflict between nature conservation and archaeology and to achieve a much better balance between the natural and cultural attributes. Some constraints on the natural heritage will be needed to sustain the cultural heritage.

ICOMOS considers that there is concern for the fragility of, and disruption to the archaeological remains from plants and animals and further considers that there is an urgency to determine how to constrain natural attributes in order to protect cultural attributes. ICOMOS considers that there is also a need for clear documentation of the cultural resource.

Management

Management structures and processes, including traditional management processes

The three management Agencies are the US Fish and Wildlife Service, National Oceanic and Atmospheric Administration and the State of Hawaii Department of Land and Natural Resources – all primarily 'natural' agencies. For historical reasons, cultural heritage has only recently been elevated to a similar level of significance and importance as natural heritage in the property. In line with the way cultural heritage is managed in mainland US, cultural heritage expertise is brought in through interaction of the relevant State Historic Preservation Office/Division and the professional cultural heritage arms of Federal environmental protection agencies such as NOAA and FWS, as well as the NPS, which in addition to partly funding State Historic Preservation Divisions/Offices across the nation

under the *NHPA* also co-ordinates US World Heritage activity.

The legal and administrative underpinnings of the property's current Management Plan extend back 100 years, and have been organized on a multi-agency/trans-jurisdictional basis for much of that time, in line with cultural heritage management throughout the US. The Memorandum of Agreement (MoA) and associated documents joining the three lead administrative agencies provide formal mechanisms to ensure the operational effectiveness of the co-operative management model.

The associated information management system that is still under development is encouraging all the agencies involved in the property to adopt tight formal harmonization of their processes and procedures. This appears to be working satisfactorily owing to the fact that they all worked closely together on the management of the property under its previous protective designations (*i.e.* before it was declared a National Monument in 2006).

ICOMOS considers that the information management system will greatly enhance public access to detailed information about the property (see below) as well as improve the capacity to manage its cultural and natural resources.

Policy framework: management plans and arrangements, including visitor management and presentation

Papahānaumokuākea is not accessible to the general public owing to the extreme fragility of its cultural and natural resources and the need to maintain strict quarantine to limit the spread of highly-destructive exotic species of the sorts currently being removed from the islands.

In addition to controlled scientific access for cultural and biological research and management, special tours are and will continue to be permitted for Native Hawaiian cultural practitioners as well as carefully-selected US and international educators who can disseminate information about the property. It is conceivable that the public will one day be permitted to enter Papahānaumokuākea in very limited numbers on highly-controlled no-landing tours akin to tours undertaken in Antarctica. Such tours would enable people to see the monuments on Nihoa and Mokumanamana very clearly without breaking quarantine or endangering the sites or the visitors (physically-hazardous procedures are required to land on and leave the islands and their terrain is very difficult to negotiate, even for fit, well-equipped and experienced fieldworkers).

A Monument Protection Plan has been drawn up by key stakeholders who will act as the guiding document for the property over the next 15 years. This incorporates many of the individual plans of the participating

agencies. The plans set out a Vision, Mission, Guiding principles and goals. Within this plan there is a need to ensure that habitat restoration cannot over-rule cultural constraints – in particular the need to protect the archaeological sites that are fundamental to the property's value.

Outside the property, there is an active school outreach program in place within Hawaii called "Navigating for Change", as well as major visitor centres in Honolulu (at the Waikiki Aquarium) and Hilo on the "Big Island" (the island of Hawaii). Another centre is planned for the island of Kauai, which is the closest "main" Hawaiian island to Papahānaumokuākea. In addition to presenting the property to the public, the visitor centre in Hilo explicitly ties Papahānaumokuākea to the rest of the Hawaiian chain and especially to the "Big Island" and its natural World Heritage site of Hawaii Volcanoes National Park. On top of the information available in the visitor centres, the sophisticated property information management system, currently in an advanced stage of development, will provide global access to vast amounts of annotated current and historical technical information regarding the property.

Risk preparedness

Emergency responses procedures are in place to address the main identified threats: hurricanes, tsunamis, oil spills and the grounding of vessels.

Involvement of the local communities

Local communities have been involved at the highest level in the nomination process.

Resources, including staffing levels, expertise and training

NOAA has two maritime archaeologists directly associated with Papahānaumokuākea, but there are no terrestrial archaeologists or cultural heritage specialists currently on staff in the immediate property administration. A native Hawaiian archaeology PhD candidate was until recently employed as a cultural heritage specialist in the Monument administration but since he resigned, management has been unable to find a suitable replacement with appropriate expertise in both monuments and intangible heritage.

An additional position for an archaeologist/cultural heritage specialist for the property is understood to be the first priority of the Fish and Wildlife Service, the property's principal Federal "land-owner". The FWS is responsible for the terrestrial archaeology of all islands in Papahānaumokuākea except Kure, which is owned by the State of Hawaii. At present the FWS relies on the Regional Archaeologist for the FWS Pacific Region, headquartered in Portland, Oregon. He visits the islands regularly to monitor the sites' condition. Although he is stationed on the US mainland, he is physically closer to – and logistically better able to access – the

archaeological sites on Nihoa and Mokumanamana than FWS staff currently based on Midway Atoll within the property. It is, however, clearly recognized by Papahānaumokuākea management that a dedicated FWS terrestrial archaeologist/cultural heritage specialist for the property is required in Honolulu.

The terrestrial archaeology of Kure – as well as any activity anywhere in the property that is governed by Section 106 of the Federal *National Historic Preservation Act* – is managed by trained archaeologists and cultural heritage specialists in the State Historic Preservation Division (SHPD).

In effect, this means that virtually anything that happens anywhere in Papahānaumokuākea is vetted by the archaeologists and cultural heritage specialists in the SHPD, regardless of whether any such specialists are directly employed in the property administration. Such state divisions or offices are required under the *National Historic Preservation Act (NHPA)* and for this reason receive Federal as well as state funding.

Effectiveness of current management

Although the current administrative strategies entailing the co-operation of multiple State and Federal agencies are complex, they will provide a sound basis for effective management of the property for the foreseeable future.

The only concern ICOMOS has is over how a balance between nature and culture will be put in place that allows full protection of the archaeological attributes – that is prevention of burrowing animals and degradation due to plants. The appointment of an cultural heritage specialist will help with this process.

ICOMOS considers that the management system for the property is adequate, provided that an equitable balance is achieved between the protection of cultural and natural attributes and that a cultural heritage specialist is appointed.

6. MONITORING

Monitoring indicators have been put in place, including of engagement of Hawaiians with the property, fostering research and access, but only one indicator relates to the physical remains on the islands and this is concerned with the impact of access. The monitoring is said to be undertaken on a regular basis by the staff of the local property office.

ICOMOS considers that the negative impact of burrowing animals and plants on the archaeological remains must be monitored on a regular basis - after remedial measures and arrangements to contain natural process have been developed.

ICOMOS considers that the monitoring arrangements need to be augmented to monitor the impact of natural processes on the archaeological resources.

7. CONCLUSIONS

The pristine natural heritage of the north-west Hawaiians island, now given a coherence and identity through their new name, Papahānaumokuākea, is seen to have, through the persistence and vitality of Hawaiians beliefs and the strong physical evidence of shrines, *heiau* on Nihoa and Mokumanamana islands, outstanding cultural value.

ICOMOS considers that this value should be recognised on the World Heritage List but that this recognition needs to be supported by stronger conservation and maintenance of the physical cultural attributes which are currently threatened in place through burrowing animals and uncontrolled plants. These archaeological attributes also need more systematic documentation, which it is presumed will be an outcome of the current archaeological investigation, and more systematic monitoring.

The name Papahānaumokuākea Marine National Monument appears to give precedence to the natural attributes. If the property is inscribed for both natural and cultural attributes as a mixed site, then ICOMOS considers that the name should be changed to Papahānaumokuākea or The Islands and Seascapes of Papahānaumokuākea.

Recommendations with respect to inscription

ICOMOS recommends that Papahānaumokuākea Marine National Monument, United States of America, be inscribed on the World Heritage List on the basis of ***cultural criteria (iii) and (vi)***.

Recommended Statement of Outstanding Universal Value

Brief synthesis

Papahānaumokuākea is the new name for a vast and isolated linear cluster of small, low lying islands and atolls, with their surrounding ocean, extending some 1,931 kilometres to the north west of the main Hawaiian Archipelago.

The pristine natural heritage of the area has deep cosmological and traditional significance for living Native Hawaiian culture, as an ancestral environment, as an embodiment of the Hawaii an concept of kinship between people and the natural world, and as the place where it is believed that life originates and where the spirits return to after death.

On two of the islands, Nihoa and Makumanamana, there are archaeological remains relating to pre-European settlement and use, including a large ensemble of shrines, *heiau*, of a type specific to Papahānaumokuākea, but which resemble those of inland Tahiti. These, together with the sites of stone figures that show a strong relationship to similar carvings in the Marquesas, can be said to contribute to an understanding of Hawaiians strong cultural affiliation with Tahiti and the Marquesas.

Criterion (iii): The well preserved *heiau* shrines on Nihoa and Mokumanamana, and their associated still living traditions are both distinctive to Hawaii but, positioned within a wider 3,000 year old Pacific/Polynesian *marae-ahu* cultural continuum, they can be seen as an exceptional testimony to the strong cultural affiliation between Hawaii, Tahiti and the Marquesas, resulting from long periods of migration.

Criterion (vi): The vibrant and persistent beliefs associated with Papahānaumokuākea are of outstanding significance as a key element in Pacific socio-cultural evolutionary patterns of beliefs and provide a profound understanding of the key roles that ancient *marae-ahu*, such as those found in Raiatea, the ‘centre’ of Polynesia, once fulfilled. These living traditions of the Hawaiians that celebrate the natural abundance of Papahānaumokuākea and its association with sacred realms of life and death, are directly and tangibly associated with the *heiau* shrines of Nihoa and Mokumanamana and the pristine islands beyond to the north-west.

Integrity and Authenticity

All the attributes that reflect outstanding universal value are within the boundaries.

The archaeological sites remain relatively undisturbed from cultural factors. They are however under some threat from natural factors and need further conservation and protection. Damage could disturb their layout and ability to display clearly their meaning. The unique arrangement of the collections of shrines of Mokumanamana and Nihoa islands need to be read in detail for their sacred and religious associations, linked to other similar sites across the Pacific. The strong spiritual religious associations of Mokumanamana island are living and relevant.

Management and protection requirements

Multiple layers of Federal and State legislation and regulation protect Papahānaumokuākea’s cultural heritage, both monuments and landscape. The property was declared a National Marine Monument under the national *Antiquities Act*, and is further protected by other national legislation including as the *National Historic Protection Act*, *Historic Sites Act*, and the *Archaeological Resources Protection Act*. There are also traditional

Native Hawaiian protocols protecting the property’s physical and intangible cultural heritage.

The three management Agencies are the US Fish and Wildlife Service, National Oceanic and Atmospheric Administration and the State of Hawaii Department of Land and Natural Resources – all primarily natural agencies. There is an acknowledged need to appoint an archaeologist/cultural heritage specialist for the property.

A Monument Protection Plan has been drawn up by key stakeholders who will act as the guiding document for the property over the next 15 years. There is a need to ensure that the management system achieves an equitable balance between the protection of cultural and natural attributes that it puts in place a deterrent to ensure archaeological sites are not disturbed by burrowing animals of plants, and that monitoring indicators address the impact of natural processes on the archaeological resources. There is also a need for management to be underpinned by clear documentation of the physical cultural resource, based on the outcomes of the current archaeological investigations.

ICOMOS also recommends that the name of the property be changed to Papahānaumokuākea or to The Islands and Seascapes of Papahānaumokuākea.

ICOMOS further recommends that the State Party give consideration to the following points:

- Ensure the management system achieves an equitable balance between the protection of cultural and natural attributes with the support of a cultural heritage specialist;
- In order to address the fragility of, and disruption to, the archaeological remains from plant and animals, put in place deterrents to ensure archaeological sites are not disturbed by burrowing animals of plants;
- Develop monitoring arrangements to monitor the impact of natural processes on the archaeological resources;
- Provide clear documentation of the physical cultural resource based on the outcomes of the current archaeological investigations;
- Ensure no military training activities take place on Nihoa and Mokumanamana islands.

Papahānaumokuākea (États-Unis d'Amérique) No 1326

Nom officiel du bien tel que proposé par l'État partie :

Monument national marin de Papahānaumokuākea

Lieu :

État d'Hawaï
États-Unis d'Amérique

Brève description :

Papahānaumokuākea est le nouveau nom d'un grand groupe linéaire et isolé de petites îles et atolls à faible altitude (océan autour compris), qui s'étendent à environ 1 931 kilomètres au nord-ouest du principal archipel hawaïen.

La zone possède une profonde signification cosmologique et traditionnelle pour la culture vivante des natifs hawaïens, en tant qu'environnement ancestral, incarnation du concept hawaïen de parenté entre les hommes et le monde naturel, berceau de la vie et terre d'accueil des esprits après la mort. Sur deux des îles, Nihoa et Makūanāhāna, on trouve des vestiges archéologiques relatifs au peuplement et à l'occupation des sols à l'époque pré-européenne, avec un vaste ensemble de sanctuaires d'un type propre à Papahānaumokuākea.

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*.

Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* (2 janvier 2008), paragraphe 47, il s'agit également d'un *paysage culturel*.

[Note : Le bien est proposé pour inscription en tant que site mixte, culturel et naturel. L'UICN évaluera l'importance des valeurs naturelles, et l'ICOMOS l'importance des valeurs culturelles.]

1. IDENTIFICATION

Inclus dans la liste indicative : 30 janvier 2008

Assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préparation de la proposition d'inscription : Aucune

Date de réception par le Centre du patrimoine mondial :
21 janvier 2009

Antécédents : Il s'agit d'une nouvelle proposition d'inscription.

Consultations : L'ICOMOS a consulté ses Comités scientifiques internationaux sur les paysages culturels, le patrimoine culturel immatériel et les îles du Pacifique, de même que plusieurs experts indépendants.

Littérature consultée (sélection) :

DiNardo, G., et F. Parrish (eds), *Northwestern Hawaiian Islands, Third Scientific Symposium*, Novembre 2-4, 2004, (*Atoll Research Bulletin*, 543.), Washington D.C., National Museum of Natural History.

Kirch, P.V., *Feathered gods and fishhooks: an introduction to Hawaiian archaeology and prehistory*, Honolulu, University of Hawaii Press, 1985.

Salvat, B., Haapkylä, J., Shrimm, M., *Les zones protégées des récifs coralliens dans les instruments internationaux*. Convention du patrimoine mondial – Réseau mondial de réserves de biosphère – Convention Ramsar, CRILOBE-EPHE, Perpignan, 2002.

Smith, A. et Jones, K. L., *Paysages culturels dans les îles du Pacifique*, étude thématique de l'ICOMOS, décembre 2007.

Mission d'évaluation technique : Une mission conjointe de l'ICOMOS et de l'UICN s'est rendue sur le site du 2 au 24 août 2009.

Information complémentaire demandée et reçue de l'État partie : Aucune

Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS :
17 mars 2010

2. LE BIEN

Description

Les vastes paysages marins et les minuscules îles de Papahānaumokuākea ont été découverts inhabités ou abandonnés à l'époque du premier contact occidental au XVIIIe siècle.

L'archipel hawaïen fut peuplé pour la première fois aux alentours de 300 av. J.-C. Les colons utilisèrent les abondantes ressources rurales des îles principales pour créer des terrasses agricoles à flanc de colline, de vastes rizières pour leur aliment de base, le *kalo* (taro), dans les vallées, et des bassins à poissons dans les zones des récifs les plus profonds. Ils pêchaient aussi dans les eaux plus profondes. Les peuplements se trouvaient essentiellement dans les îles désormais inhabitées de l'est de l'archipel. Les systèmes reliques de champs sont clairement visibles dans le paysage de Kohala, sur l'île de Hawaï.

Au contraire, la majorité de la chaîne des petites îles et atolls qui composent Papahānaumokuākea au nord-ouest de l'archipel sont toutes des îles arides, avec peu de ressources en eau douce, et elles ne furent à ce qu'il paraît utilisées que sporadiquement, avec une île seulement présentant des vestiges de peuplement et une autre portant des traces considérables d'usage cérémoniel.

Îles /atolls principaux (d'est en ouest) :

- Nihoa Moku Manu (*Nihoa Island, Bird Island*)
- Mokumanamana (*Necker Island*)
- Mokuāpapa Lalo (*French Frigate Shoals*)
- Pūhāhonu Lalo (*Gardner Pinnacles*)
- Nalukakala Ko'anako'a (*Maro Reef*)
- Kauō Kamole (*Laysan Island, Moller Island*)
- Papa'āpoho Kapou (*Lisianski Island*)
- Holoikauaua Manawai (*Pearl and Hermes Atoll*)
- Pihemanu Kaihelani (*Midway Islands, Brook Island, Middlebrook Islands*)
- Kānemiloa'i Holaniku (*Kure Atoll*)

Les îles sont minuscules et les principales ont peu de végétation ; les îlots extérieurs sont de petites îles sablonneuses.

On dit de Papahānaumokuākea qu'il est le seul lieu des îles hawaïennes à posséder un paysage archéologique d'avant le premier contact occidental parfaitement intact, où tous les types de sites sont préservés, associés par ailleurs à un environnement marin quasi vierge.

Papahānaumokuākea est maintenant respecté par les Hawaïens des îles principales comme un lieu sacré, abritant la frontière entre le monde de la lumière et les vivants d'un côté, et le monde des dieux, des esprits et des ténèbres primordiales, d'où vient toute vie et où elle retourne après la mort.

Un chant de création de Hawaï, le Kumulipo, décrit le cosmos hawaïen comme composé de deux mondes : Pō, le monde des dieux, et Ao, le royaume de la lumière, où les natifs hawaïens et les autres créatures vivantes de Hawaï résident. Les natifs hawaïens croient que l'île de Mokumanamana, dans le sud-est de Papahānaumokuākea, incarne la frontière entre ces deux univers.

Le nom *Ke ala nui polohiwa a Kāne* fait référence à la mort, ou à la route vers l'ouest des esprits ancestraux. Les natifs hawaïens croient qu'à la mort du corps, l'esprit de la personne part vers les *leina*, des portails que l'on trouve sur chaque île. Si elle a vécu une vie *pono* (vertueuse), elle est transportée vers l'ouest depuis les *leina*, jusqu'à Pō. Le royaume des esprits est représenté par les îles au nord-ouest de l'île de Mokumanamana et les eaux alentour.

Les vestiges physiques de l'occupation humaine pré-européenne n'ont été découverts que sur les îles de Nihoa et de Mokumanamana (les deux plus proches des îles principales), bien que l'on ait retrouvé un artefact en basalte d'origine indéterminée sur Lisianski dans les années 1990.

On ne sait pas exactement combien de temps les îles ont été utilisées, car il y a seulement deux dates radiocarbones disponibles, dont la plus ancienne remonte à environ 1 000 ans. Les deux dates sont douteuses, du fait de la façon dont les échantillons ont été prélevés et conservés et parce que, pour des raisons techniques diverses, le laboratoire où ils ont été testés a produit des analyses incorrectes à l'époque où les prélèvements ont été soumis. La recherche actuelle vise à apporter une datation plus fiable.

On dénombre 89 sites archéologiques identifiés sur Nihoa et 52 sur Mokumanamana, dont 45 *heiau* (sanctuaires) sur l'ensemble des deux îles. Ces *heiau* sont faits de terrasses et de plates-formes pavées avec une seule grande pierre verticale ou, plus communément, des rangées de pierres dressées. Nihoa présente aussi des traces de sites résidentiels, des terrasses d'habitation pour l'aridoculture et des ensembles cérémoniels.

Mokumanamana :

À l'inverse de Nihoa, Mokumanamana ne paraît pas avoir accueilli de population permanente. Elle semble plutôt avoir eu une sorte de fonction religieuse, comme en témoignent ses 33 *heiau* (sanctuaires), ses pierres en basalte dressées sur des plates-formes et dans des cours rectangulaires pavées. Elles suivent la crête de l'île et le parcours du soleil. On pense que le solstice solaire frappe les pierres debout de ces *heiau* à un angle significatif, et l'on dit que cette ligne de pierres massives pourrait être une manifestation physique de la signification céleste et spirituelle de cette île en tant que représentation du carrefour entre Pō et Ao. Le plus grand de ces sites cérémoniels mesure 18,6 mètres sur 8,2, avec environ 11 pierres debout, sur les 19 qui sont considérées comme originales.

Les natifs hawaïens croient que l'ombre d'une personne est la manifestation physique de son esprit et, par conséquent, qu'une personne est au faite de son *mana* (pouvoir spirituel) quand elle n'a pas d'ombre, par exemple à midi, car l'esprit est alors considéré comme parfaitement uni au corps. On pense que Mokumanamana est un lieu important et fort pour accueillir des cérémonies car, au solstice d'été, l'ombre du prêtre reste unie à son corps – et donc le pouvoir du prêtre concentré – pendant un laps de temps plus long qu'à n'importe quel autre moment de l'année, à n'importe quel autre endroit de l'archipel.

Des figurines de pierre (*ki'i*) découvertes à Mokumanamana dessinent un lien archéologique intrigant entre les cultures hawaïennes et polynésiennes

orientales. Les *Ki'i*, qui mesurent de 20 à 45 centimètres, présentent un modèle et un mode de sculpture établissant un lien direct, croit-on, avec des statues similaires retrouvées dans les îles Marquises.

Nihoa :

On suppose que les natifs hawaïens ont vécu sur Nihoa pendant 700 ans, entre 1000 et 1700 apr. J.-C. Près de 13 % du paysage de Nihoa est couvert de terrasses agricoles taillées dans les versants rocheux et pavées de dalles en pierre. Dans les trois vallées principales, les habitants de l'île recueillaient les eaux de pluie dans de petits canaux. Ces pratiques peuvent avoir entretenu une population comptant jusqu'à une centaine de personnes.

Les sites résidentiels et agricoles de Nihoa sont associés à des sites funéraires, à des terrasses cérémonielles, des fondations de plates-formes et à de nombreux abris rocheux, qui ont peut-être servi également de sites d'habitation, transformés par des murs dont l'un atteignant trois mètres de haut, pour abriter les lieux des vents océaniques et des orages violents. Parmi les artefacts retrouvés à Nihoa, des herminettes en pierre polie ou non, des marteaux en pierre, des meules, des bols en pierre polie ou non, et des outils en os.

Il est documenté que, jusqu'à la fin du XIXe siècle, les habitants de l'île de Nihoa (l'une des principales îles hawaïennes) se rendaient à Nihoa pour pêcher, ramasser des feuilles, du bois et des herbes pour faire des cordages.

Épaves sous-marines :

Il y a 60 épaves connues à Papahānaumokuākea et 67 avions échoués sous les eaux. Vingt-cinq sites ont été étudiés. L'atoll de Midway fut au cœur d'une importante bataille navale durant la Seconde Guerre mondiale et a été classé mémorial national. Bien que décrit dans le dossier de proposition d'inscription, ce patrimoine sous-marin n'est pas mis en avant comme contribuant à la valeur universelle exceptionnelle.

Histoire et développement

Les voyageurs polynésiens arrivèrent dans l'archipel isolé d'Hawaï aux alentours de 300 apr. J.-C., dans le cadre de la grande migration dans le Pacifique qui débuta peut-être il y a quelque 3 000 ans depuis l'Asie du Sud-est, atteignant la Polynésie aux environs de 200 av. J.-C. et de là se diffusa dans le reste du Pacifique au cours des deux millénaires suivants. Les voyageurs s'aperçurent que les grandes îles de ce qui est aujourd'hui Hawaï avaient des sols fertiles, des eaux abondantes et des récifs riches en vie marine.

Les colons s'installèrent surtout dans les îles principales au sud-est de l'archipel, mais on trouve des traces

d'utilisation humaine dans deux îles de Papahānaumokuākea : Mokumanamana et Nihoa.

Les sites des deux îles n'ont fait l'objet que de fouilles archéologiques limitées et les connaissances sur le sujet présentent toujours des lacunes majeures.

Les premières études, entreprises par l'expédition Tanager en 1923-24, ont complètement mis au jour quelques petites grottes / abris rupestres, ont partiellement mis au jour quelques sites en plein air et extrait des ossements humains découverts dans de petites niches dans les falaises de Nihoa, ainsi que deux fémurs humains et un tibia révélés par des fouilles dans un abri rupestre de Mokumanamana. Tous les ossements humains ainsi que les matériels culturels prélevés lors des fouilles et dans les sites de surface ont été remis au *Bishop Museum* d'Honolulu. Les ossements humains ont récemment été rapatriés dans les îles par des natifs hawaïens professionnels de la culture. En plus d'avoir totalement dépouillé les grottes / sites rupestres rocheux des sédiments observés, les fouilles Tanager ont contribué à la déstabilisation de sections de murs en pierre sèche sur les îles. Cette expédition, ainsi que plusieurs expéditions non scientifiques antérieures sur les îles ont aussi fait disparaître plusieurs petites statues en pierre très particulières, et divers autres artefacts de la surface de Mokumanamana. Certaines des représentations se trouvent au *Bishop Museum*, mais d'autres semblent avoir disparu.

Les incursions humaines répertoriées sur les deux îles depuis l'expédition Tanager ont été minimes, les îles faisant partie de la Réserve des îles hawaïennes déclarée en 1909. L'accès a effectivement été limité à des études biologiques à court terme, des études archéologiques intermittentes à faible impact et des visites occasionnelles de la part de natifs hawaïens professionnels de la culture.

Deux archéologues, un doctorant natif hawaïen et l'archéologue du *US Fish and Wildlife Service* en charge du bien, sont restés à Mokumanamana durant la mission de l'ICOMOS pour y poursuivre le projet de thèse du premier. Il est probable que ces recherches feront beaucoup pour combler les grandes lacunes qui subsistent concernant Nihoa et Mokumanamana.

Bien que peu de recherches archéologiques aient été faites ailleurs à Papahānaumokuākea, (la somme totale des travaux archéologiques dans l'ensemble des zones pendant 80 ans représente apparemment seulement 18 jours), la mission de l'ICOMOS a confirmé que des professionnels qualifiés auraient aisément détecté tout signe évident d'utilisation pré-européenne. De surcroît, les fouilles paléo-environnementales conduites sur Laysan Atoll par des archéologues, parmi d'autres spécialistes, ont échoué à révéler des signes d'activité humaine pré-européenne dans un noyau de sédiments datant d'il y a 7 000 ans, soit plus de deux fois plus longtemps que toute présence humaine dans la lointaine Océanie, et plus de quatre fois la durée de l'occupation

humaine connue dans les principales îles hawaïennes. Les rats polynésiens (*Rattus exulans*) étaient présents sur Kure jusqu'à il y a peu, mais ils ont été exterminés pour protéger les oiseaux nichant à terre, dont les œufs sont très vulnérables à la prédation des rats. Ces rats sont une espèce commensale introduite dans le Pacifique lointain par les premiers colons humains il y a des millénaires, qui sont aujourd'hui transportés par les navires aux côtés de rats européens (excepté au Monument national marin, tous les bateaux en visite faisant l'objet de strictes mesures de contrôle des rats). On ne sait pas si *R. exulans* fut introduit à Kure à l'époque européenne ou pré-européenne, mais l'espèce est absente du reste des îles hawaïennes du nord-ouest, et il n'y a pas de signe qu'elle ait vécu quelque part à Papahānaumokuākea à l'époque du contact européen. Toutefois, l'absence de rats commensaux ne signifie pas que les premiers Polynésiens n'ont pas visité les lointaines îles nord-occidentales, car rien ne montre qu'ils aient jamais été présents sur Nihoa ou Mokumanamana, où l'occupation humaine pré-européenne est incontestable.

Quand les Européens arrivèrent à Hawaï à la fin du XVIIIe siècle, ils trouvèrent une société prospère, avec des systèmes sociaux et religieux complexes et particuliers. En 1898, Hawaï fut acheté par les États-Unis aux termes de la *Newlands Resolution*.

Les années 1960 et 1970 marquèrent le début d'un mouvement de résistance à l'assimilation occidentale, qui conduisit à la renaissance de la culture hawaïenne et au renforcement des liens avec les lieux sacrés.

Un grand corpus d'informations sur l'histoire orale a été publié sur une centaine d'années dans les journaux locaux (ex. : Kaunamano 1862 dans *Hōkū o ka Pakipika*, Manu 1899 dans *Ka Loea Kalai'āina*, Wise 1924 dans *Nūpepa Kuoko'a*). Les plus récentes études ethnologiques (2003) mettent en lumière la continuité des pratiques et histoires traditionnelles hawaïennes dans les îles hawaïennes nord-occidentales. Seule une fraction de celles-ci ont été consignées, et il en existe quantité d'autres dans les mémoires et les histoires de vie de Kupuna.

3. VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE, INTÉGRITÉ ET AUTHENTICITÉ

Analyse comparative

Dans le dossier de proposition d'inscription, le bien fait l'objet d'une comparaison détaillée avec d'autres paysages culturels inscrits sur la Liste du patrimoine mondial qui sont étroitement associés à du patrimoine immatériel ou qui se trouvent dans le Pacifique. La conclusion en est qu'aucun des sites inscrits n'offre à la fois un paysage marin et un site sacré associé à une culture autochtone vivante.

Quant aux sites non inscrits sur la Liste, il est admis que le concept du royaume sacré de Pō, l'obscurité originelle, et d'Ao, lieu de la lumière et des hommes, est une tradition pan-polynésienne que l'on trouve à Tahiti, en Nouvelle-Zélande et aux îles Tuamotu. Néanmoins, l'association de ces traditions, à Papahānaumokuākea, avec les traditions maritimes et les paysages marins qui unissent la myriade d'îlots est très particulière.

Des comparaisons sont aussi établies avec d'autres « îles mystères », c'est-à-dire des îles qui présentent des traces de peuplement polynésien mais qui étaient abandonnées à l'époque du contact occidental. Il y en a au moins 25. Nihoa et Mokumanamana sont considérées comme exceptionnelles dans ce groupe pour la grande densité et le caractère intact des sites rituels, ainsi que leur lien avec des traditions culturelles vivantes.

Les *heiau* de Nihoa et de Mokumanamana partagent des attributs communs avec très peu de structures découvertes dans les principales îles hawaïennes ; il n'y a qu'à Mauna Kea sur l'île d'Hawaï et à Haleakalā sur Maui que l'on a découvert des sanctuaires similaires. Ces *heiau* ressemblent à ceux de l'intérieur des terres de Tahiti (appelés *marae*) et à des structures similaires dans les Marquises.

L'ICOMOS note que l'analyse comparative porte sur des biens porteurs de valeurs similaires à celles de Papahānaumokuākea, inscrits ou non sur la Liste du patrimoine mondial et au niveau national, régional et international.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie d'envisager l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial.

Justification de la valeur universelle exceptionnelle

Le bien proposé pour inscription est considéré par l'État partie comme ayant une valeur universelle exceptionnelle en tant que bien culturel pour les raisons suivantes :

- Papahānaumokuākea, une vaste zone dans l'un des archipels les plus isolés du monde, comprend une étendue importante d'îles et d'atolls à basse altitude.
- Papahānaumokuākea :
 - est un paysage marin unique, riche en patrimoine culturel ;
 - est un paysage culturel sacré, une région à la profonde signification cosmologique et traditionnelle pour la culture native hawaïenne vivante ;
 - contient quantité de sites archéologiques intacts et significatifs ;

- offre un environnement ancestral largement intact, dont la préservation illumine et incarne à la fois le concept hawaïen de parenté littérale et spirituelle entre toutes choses dans le monde naturel, y compris l'homme, et représente le site où la vie voit le jour et le lieu où les esprits retournent après la mort.

L'ICOMOS considère que cette justification doit être étayée pour expliquer en quoi le bien a une importance qui dépasse le cadre local et régional, et comment il pourrait être perçu comme ayant une valeur universelle pour les étrangers à Hawaï, en termes de liens extraordinaires entre des îles isolées, tels qu'ils se manifestent dans les traditions culturelles, et de liens entre îles peuplées et îles aux fonctions sacrées. Il est également nécessaire d'explicitement l'importance des sites archéologiques.

Intégrité et authenticité

Intégrité

L'ICOMOS considère que tous les attributs reflétant la valeur universelle exceptionnelle se trouvent dans les délimitations du bien. Bien qu'aucun des attributs ne soit soumis à une grave menace, certains des sites archéologiques nécessitent une attention accrue en termes de conservation et de protection contre les dégâts provenant de sources naturelles – voir menaces environnementales ci-après.

On peut dire que le bien présente une intégrité globale, mais les attributs archéologiques sont vulnérables.

Authenticité

Les sites archéologiques demeurent relativement peu perturbés par les facteurs culturels et, dans leur paysage isolé, offrent un reflet précis et poignant des sociétés isolées fondées par ceux qui essaimèrent dans le Pacifique.

L'ICOMOS considère cependant que certains facteurs naturels, susceptibles de perturber leur disposition et la lisibilité de leur signification, font peser sur eux une certaine menace.

La disposition unique des collections de sanctuaires des îles Mokumanamana et Nihoa doit être lue en détail pour ses associations sacrées et religieuses, en rapport avec d'autres sites similaires dans le Pacifique. Les fortes associations spirituelles et religieuses de l'île Mokumanamana sont vivantes et pertinentes.

L'ICOMOS considère que les conditions d'intégrité et d'authenticité sont remplies, bien que l'intégrité des attributs archéologiques soit vulnérable et que cela ait aussi un impact sur l'authenticité.

Critères selon lesquels l'inscription est proposée

Le bien est proposé pour inscription sur la base des critères culturels (iii) et (vi) (et des critères naturels (viii), (ix) et (x)).

Critère (iii) : apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue.

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que l'archéologie remarquable et les sites rituels (*heiau*) de Papahānaumokuākea représentent un témoignage exceptionnel sur les origines historiques communes de toutes les sociétés polynésiennes, ainsi que sur l'essor et l'expression d'une culture qui a évolué à partir de la dernière et plus difficile vague des migrations polynésiennes à travers le Pacifique. En tant que seules îles mystères (des avant-postes jadis habités mais désormais abandonnés, aux confins de la migration polynésienne) qui gardent une association culturelle avec leurs peuples indigènes, les îles de Nihoa et de Mokumanamana peuvent révéler beaucoup sur la persistance culturelle dans un environnement en mutation.

L'ICOMOS considère que de nombreuses îles du Pacifique témoignent des origines historiques communes des sociétés polynésiennes, particulièrement au travers de sites associés aux légendes de migration et de la dispersion des cultures vivrières. Il considère que Papahānaumokuākea n'est pas le seul groupe d'îles du Pacifique à garder une association culturelle avec ses peuples indigènes, et que les îles ne constituent pas non plus un témoignage exceptionnel du processus général de migration dans le Pacifique.

Toutefois, l'ICOMOS considère que les sanctuaires *heiau* bien préservés sur Nihoa et Mokumanamana, qui sont propres à Hawaï mais ressemblent à ceux de l'intérieur des terres de Tahiti, et les sites où on a retrouvé des figures de pierre, qui montrent une relation forte avec des sculptures similaires dans les Marquises, peuvent être considérés contribuer à la compréhension d'une étroite affiliation culturelle hawaïenne avec Tahiti et les Marquises, en positionnant la tradition *heiau* hawaïenne dans un continuum culturel *marae-ahu* Pacifique/Polynésie plus vaste, vieux de 3 000 ans.

Les exemples hawaïens de *heiau* commencent à permettre une meilleure compréhension des principaux rôles que les anciens *marae-ahu*, comme ceux que l'on trouve à Raiatea, remplissaient jadis.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

Critère (vi) : être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle.

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que Papahānaumokuākea, en tant que paysage culturel associatif, représente les principaux éléments de la cosmologie et de la tradition des natifs hawaïens. Les îles au nord-ouest du Tropique du Cancer sont censées se trouver dans la région des ténèbres primordiales dont vient la vie et où elle retourne. Pour une culture qui considère la nature et la civilisation comme un tout généalogique, Papahānaumokuākea offre un « lieu d'abondance » pour se reconnecter à un environnement ancestral, et ses mers sont aussi un terrain d'essai traditionnel et contemporain pour l'art renouvelé de la navigation sans instruments polynésienne.

L'ICOMOS considère que la justification de ce critère doit établir en quoi les croyances et les traditions vivantes des Hawaïens sont d'une portée universelle exceptionnelle et ensuite comment le bien est directement ou matériellement associé à ces croyances et à ces traditions.

L'ICOMOS considère que le système de croyance des Hawaïens est clairement d'une importance fondamentale pour eux et peut être considéré comme incarné dans les îles de Papahānaumokuākea et plus particulièrement à Mokumanamana. Les visites dans les îles étant strictement limitées, cela signifie en fait que les croyances sont associées à l'existence connue des îles, même si ceux qui portent ces croyances ne se rendent jamais sur les îles. Ces dernières ont donc une valeur d'existence pour les Hawaïens.

Pour que les croyances hawaïennes aient une portée plus que nationale et régionale, il faut que cette valeur d'existence soit comprise et dans une certaine mesure partagée en dehors de Hawaï.

L'ICOMOS considère que Papahānaumokuākea et ses croyances associées peuvent être vus comme s'inscrivant dans un continuum culturel à l'échelle du Pacifique et comme un élément décisif pour interpréter les formes d'évolution socioculturelle des croyances à travers le Pacifique, comme le *marae-ahu*. Son importance cruciale est accentuée par les traditions vivantes pérennes des natifs hawaïens.

De plus, l'ICOMOS considère que les traditions vivantes de Hawaï célébrant l'abondance naturelle de Papahānaumokuākea et son association avec les royaumes sacrés de la vie et de la mort peuvent être considérées comme directement et matériellement associées aux sanctuaires de Nihoa et de Mokumanamana et aux autres îles intouchées au-delà du nord-ouest.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

L'ICOMOS considère que le bien proposé pour inscription remplit les conditions d'intégrité et d'authenticité, répond aux critères (iii) et (vi) et que la valeur universelle exceptionnelle a été démontrée.

Description des attributs

Les sanctuaires *heiau*, avec leurs fonctions sacrées, et d'autres sites archéologiques sur Nihoa et Mokumanamana, y compris les sites où des figures de pierre ont été retrouvées, le caractère sauvage de toutes les îles et leur association globale aux royaumes sacrés de la vie et de la mort.

4. FACTEURS AFFECTANT LE BIEN

Pressions dues au développement

L'ICOMOS considère qu'il n'y en a aucune.

Activité militaire

Les activités et les exercices des forces armées sont conduits occasionnellement dans le bien. Le Conseil de gestion du Monument national marin travaille à développer un processus de consultation afin d'assurer la protection du bien. Mokumanamana a aussi été utilisée aux fins d'entraînement militaire. Des cratères d'obus sont visibles en plusieurs endroits, mais aucun site archéologique ne semble avoir été touché.

Contraintes dues au tourisme

Le public en général n'a pas accès aux îles, à part à l'atoll de Midway à l'extrême ouest de Papahānaumokuākea.

Contraintes liées à l'environnement

La nidification dense à long terme des oiseaux de mer, et tout particulièrement des espèces fousseuses, a endommagé certains sites sur Nihoa et Mokumanamana. Ces oiseaux sont protégés et se multiplient donc. Les seules mesures consistent à réparer les murs endommagés.

L'ICOMOS considère que cette mesure n'est pas appropriée pour protéger l'intégrité des éléments archéologiques.

Catastrophes naturelles

Des réponses d'urgence sont en place en cas d'ouragans ou de tsunamis ainsi que de déversements de pétrole et d'échouages.

Impact du changement climatique

La montée du niveau de la mer suite au changement climatique est une menace pour tous les récifs coralliens, y compris pour le bien proposé pour inscription.

L'ICOMOS considère que les principales menaces pesant sur le bien sont dues aux espèces fousseuses, pour lesquelles il n'y a pour l'instant aucune mesure

dissuasive, et il importe d'en mettre en place d'urgence, et aux activités militaires, qui devraient être exclues sur les îles Nihoa et Mokumanamana.

5. PROTECTION, CONSERVATION ET GESTION

Délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon

Les délimitations du bien proposé pour inscription sont pleinement décrites et justifiées dans le dossier de proposition d'inscription. La vaste zone proposée pour inscription inclut toutes les îles perçues comme des lieux sacrés dans les croyances hawaïennes et les eaux qui les lient, englobant ainsi tous les attributs relatifs à la valeur universelle exceptionnelle proposée.

Le bien proposé pour inscription ne possède aucune zone tampon, car il se trouve dans une région extrêmement isolée et ses délimitations ont été fixées à 50 milles nautiques (~100 km) en haute mer de chacune des îles et chacun des atolls. L'accès au bien et à travers le bien est très strictement contrôlé et il y a six zones de 50 milles nautiques qui doivent être entièrement évitées par le trafic maritime. Tous les navires s'approchant à moins de 10 milles nautiques (~20 km) des délimitations extérieures du bien doivent en aviser les autorités maritimes.

L'ICOMOS considère que les délimitations du bien proposé pour inscription et de sa zone tampon sont appropriées.

Droit de propriété

Tout appartient au gouvernement fédéral, à l'exception de l'atoll de Kure, propriété de l'État de Hawaï. Aucune partie du bien n'est entre des mains privées, ni n'est susceptible de l'être un jour.

Protection

Protection juridique

Le dossier de proposition d'inscription expose de façon détaillée les multiples niveaux de la législation fédérale et d'État, et la réglementation protégeant le patrimoine culturel de Papahānaumokuākea, « à la fois monuments et paysages ». Le bien a été déclaré monument national marin aux termes de la *Loi sur les antiquités*, et il est en outre protégé par une autre législation nationale, entre autres la *Loi de protection historique nationale*, la *Loi sur les sites historiques*, la *Loi de protection des ressources archéologiques*, la *Loi sur les épaves maritimes abandonnées*, la *Loi de protection et de rapatriement des tombes des natifs américains* et la *Loi sur les épaves militaires*, ainsi que par des mesures juridiques d'État, notamment les Lois révisées de Hawaï, chapitre

6E – Préservation historique et règles administratives de Hawaï, chapitres 275 – Règles régissant les procédures d'étude et de préservation historique, 277 – Règles régissant les exigences de présentation et de développement d'un site archéologique, 280 – Règles régissant les procédures générales en matière de découvertes accidentelles de biens historiques, et 300 – Règles de pratiques et procédures relatives aux sites funéraires et aux restes humains.

Le bien est protégé depuis un siècle selon la loi fédérale et son statut actuel de monument national marin repose sur sa déclaration de 2006 comme tel en vertu de la *Loi sur les antiquités* fédérale. Cette loi stipule des sanctions pénales pour un large éventail d'activités illégales. Le respect de cette loi et des nombreuses autres qui régissent l'accès à Papahānaumokuākea et l'activité dans celle-ci est assuré par un strict système de permis. Les autorités responsables de la protection du Monument national marin travaillent avec les garde-côtes américains, qui surveillent tous les navires dans la zone et répondent physiquement aux violations suspectées des réglementations d'accès.

Protection traditionnelle

Il existe des protocoles traditionnels des natifs hawaïens stricts protégeant le patrimoine culturel physique et immatériel du bien.

Des sanctions coutumières sont aussi en place pour assurer un comportement approprié des natifs hawaïens vis-à-vis du bien.

Efficacité des mesures de protection

L'ICOMOS considère que la protection légale du bien est appropriée et que le suivi est efficace grâce à une combinaison de mise en application par l'administration du bien et de sanctions coutumières, avec le concours de limitations d'accès – voir ci-après.

L'ICOMOS considère que la protection légale en place est appropriée.

Conservation

Inventaires, archives, recherche

Aucune liste claire n'est donnée sur l'ampleur des archives concernant les ressources archéologiques. L'État partie devrait en fournir une. L'ICOMOS considère que les recherches archéologiques de surface actuelles devraient pouvoir produire un inventaire beaucoup plus clairement documenté des attributs culturels physiques.

État actuel de conservation

La conservation des sites archéologiques bénéficie de l'accès très limité aux sites et de la rareté des aires d'atterrissage sûres, mais, comme indiqué ci-avant et

reconnu dans le dossier de proposition d'inscription, des espèces d'oiseaux fouisseurs perturbent une grande partie des sites archéologiques à Nihoa, des surfaces intérieures et des dépôts, ainsi que des murs de périmètre et de soutènement. Les palmiers loulu morts et déracinés ont aussi eu un impact sur les surfaces. Par ailleurs, une expédition a déposé les pierres dressées d'un site cérémoniel en 1928.

Le dossier de proposition d'inscription indique que le *US Fish and Wildlife Service* et la division d'État de la préservation historique (*State Historic Preservation Division*) envisagent un projet coordonné de stabilisation pour empêcher les futurs dommages ou pertes.

L'ICOMOS considère que qu'il faut mener à bien ce projet de toute urgence.

Mesures de conservation mises en place

Il y a actuellement peu de travaux de conservation mis en place sur les sites archéologiques.

Entretien

Il n'y a actuellement quasiment pas d'entretien régulier.

Efficacité des mesures de conservation

Le plan de gestion du Monument national marin expose la nécessité de mettre en place une protection forte des attributs culturels et l'ICOMOS considère que la gestion des ressources culturelles doit être accrue pour gérer le conflit entre la conservation de la nature et l'archéologie et réaliser un meilleur équilibre entre les attributs de ces deux domaines. Certaines contraintes sur le patrimoine naturel seront nécessaires pour préserver le patrimoine culturel.

L'ICOMOS considère que la fragilité et la perturbation des vestiges archéologiques dues aux plantes et aux animaux suscitent quelques inquiétudes, et considère en outre qu'il est urgent de déterminer comment exercer une contrainte sur les attributs naturels pour protéger les attributs culturels. L'ICOMOS considère qu'il est aussi nécessaire de documenter clairement les éléments culturels.

Gestion

Structures et processus de gestion, y compris les processus de gestion traditionnels

Les trois agences de gestion sont le *US Fish and Wildlife Service* (FWS), l'Administration océanique et atmosphérique nationale (*National Oceanic and Atmospheric Administration* - NOAA) et le Département des terres et ressources naturelles de l'État de Hawaï (*State of Hawaii Department of Land and Natural Resources*) –toutes essentiellement des agences dont le champ de compétence est la nature. Pour des raisons

historiques, le patrimoine culturel n'a été élevé que récemment au même degré d'importance que le patrimoine naturel dans le bien. Dans l'esprit de la gestion du patrimoine culturel des États-Unis continentaux, l'expertise du patrimoine culturel est apportée par l'interaction entre le bureau / la division pour la préservation historique de l'État concerné et les organes professionnels du patrimoine culturel des agences fédérales de protection de l'environnement tels que le NOAA et le FWS, ou encore le service des parcs nationaux (*National Park Service* - NPS) qui, en plus de financer partiellement les divisions / bureaux d'État pour la préservation historique dans toute la nation selon la loi de protection historique nationale (*National Historic Preservation Act* - NHPA), coordonne l'activité du patrimoine mondial américain.

Les fondations juridiques et administratives du plan de gestion actuel du bien remontent à 100 ans, et ont été organisées sur une base multi-agence / transjuridictionnelle pendant une grande partie de cette période, conformément à la gestion du patrimoine culturel dans l'ensemble des États-Unis. Le mémorandum d'accord et les documents associés unissant les trois principales agences administratives fournissent des mécanismes officiels pour assurer l'efficacité opérationnelle du modèle de gestion coopérative.

Le système de gestion des informations associé, toujours en cours de développement, encourage toutes les agences impliquées dans la gestion du bien à adopter une stricte harmonisation officielle de leurs processus et de leurs procédures. Cela semble fonctionner de façon satisfaisante, du fait qu'elles travaillaient toutes en étroite collaboration à la gestion du bien dans le cadre de ses régimes de protection antérieurs (avant qu'il ne soit déclaré Monument national marin en 2006).

L'ICOMOS considère que le système de gestion des informations améliorera grandement l'accès du public à des informations détaillées sur le bien (voir ci-après), tout en améliorant la capacité à gérer ses ressources culturelles et naturelles.

Cadre de référence : plans et mesures de gestion, y compris la gestion des visiteurs et la présentation

Papahānaumokuākea n'est pas accessible au grand public, du fait de l'extrême fragilité de ses ressources culturelles et naturelles et de la nécessité de maintenir une quarantaine stricte pour limiter la prolifération d'espèces exotiques extrêmement destructrices, comme celles qui sont actuellement retirées des îles.

En sus de l'accès scientifique contrôlé à des fins de recherche et de gestion culturelle et biologique, des visites spéciales sont et resteront autorisées pour les natifs hawaïens professionnels de la culture ainsi que des universitaires américains et internationaux triés sur le volet, pouvant diffuser des informations sur le bien. Il

est concevable que le public soit un jour autorisé à visiter Papahānaumokuākea en nombre très limité dans le cadre d'excursions sans atterrissage très strictement contrôlées, comme les excursions entreprises en Antarctique. Elles permettraient aux gens de voir les monuments sur Nihoa et Mokumanamana très clairement sans pour autant violer la quarantaine ni mettre en danger les sites ou les visiteurs (des procédures physiquement périlleuses sont nécessaires pour atterrir sur les îles et les quitter, dans des conditions très difficiles à négocier, même pour des hommes de terrain en bonne condition physique, bien équipés et expérimentés).

Un plan de protection du Monument national marin a été rédigé par les principales parties prenantes, qui fera office de document directeur pour le bien dans les quinze prochaines années. Il regroupe un grand nombre des plans individuels des agences participantes. Il expose une ambition, une mission, des principes directeurs et des objectifs. Dans le cadre de ce plan, il est nécessaire d'assurer que la restauration de l'habitat ne puisse prévaloir sur les contraintes culturelles – il importe en particulier de protéger les sites archéologiques fondamentaux pour la valeur du bien.

En dehors du bien, il existe un programme scolaire mis en place à Hawaï, baptisé « *Navigating for Change* », ainsi que des grands centres de visiteurs à Honolulu (à l'Aquarium de Waikiki) et à Hilo sur « Big Island » (l'île d'Hawaï). Un autre centre est prévu pour l'île de Kauai, la « grande » île hawaïenne la plus proche de Papahānaumokuākea. En sus de présenter le bien au public, le centre de visiteurs de Hilo relie explicitement Papahānaumokuākea au reste de la chaîne hawaïenne et plus particulièrement à « Big Island » et à son site naturel du patrimoine mondial du parc national des volcans d'Hawaï. En plus des informations à disposition dans les centres de visiteurs, le système élaboré de gestion des informations sur le bien, actuellement à un stade avancé de développement, procurera un accès global à quantité d'informations techniques, de travaux annotés, qu'ils soient en cours ou historiques, concernant le bien.

Préparation aux risques

Des procédures de réponse d'urgence sont en place pour résoudre les principales menaces identifiées : ouragans, tsunamis, déversements de pétrole et échouage de navires.

Implication des communautés locales

Les communautés locales ont été impliquées au niveau le plus élevé dans le processus de proposition d'inscription.

Ressources, y compris nombre d'employés, expertise et formation

La NOAA a deux archéologues marins directement affectés à Papahānaumokuākea, mais le personnel ne compte actuellement ni archéologues terrestres ni spécialistes du patrimoine culturel dans l'administration du bien directement concernée. Un natif hawaïen doctorant en archéologie était employé jusqu'à récemment en tant que spécialiste du patrimoine culturel dans l'administration du Monument national marin, mais depuis sa démission la direction n'a pas réussi à trouver un remplaçant convenable, doté d'une expertise appropriée à la fois en matière de monuments et de patrimoine immatériel.

Il semble qu'un autre poste d'archéologue/spécialiste du patrimoine culturel pour le bien soit la première priorité du *Fish and Wildlife Service*, le principal « propriétaire » fédéral du bien. Le FWS est responsable de l'archéologie terrestre de toutes les îles de Papahānaumokuākea hormis Kure, qui appartient à l'État de Hawaï. À l'heure actuelle, le FWS s'appuie sur l'archéologue régional du FWS Région du Pacifique, dont le siège se trouve à Portland, dans l'Oregon. Il se rend régulièrement dans les îles pour suivre l'état des sites. Bien qu'il soit stationné sur le continent états-unien, il est physiquement plus proche des sites archéologiques de Nihoa et Mokumanamana – et logistiquement plus à même d'y accéder – que le personnel du FWS actuellement basé sur l'atoll de Midway, à l'intérieur même du bien. La direction de Papahānaumokuākea reconnaît toutefois clairement qu'un archéologue terrestre / spécialiste du patrimoine culturel FWS pour le bien est nécessaire à Honolulu.

L'archéologie terrestre de Kure – ainsi que toute activité dans les délimitations du bien régie par la section 106 de la *Loi de protection historique nationale* fédérale – est administrée par des archéologues et des spécialistes du patrimoine culturel qualifiés de la division d'État de la préservation historique (*State Historic Preservation Division* - SHPD).

Dans les faits, cela signifie que virtuellement tout ce qui se passe à Papahānaumokuākea est examiné par des archéologues et des spécialistes du patrimoine culturel de la SHPD, que ces spécialistes soient ou non directement employés à l'administration du bien. Ces divisions ou bureaux d'État sont requis aux termes de la *Loi de protection historique nationale* (NHPA) et, à ce titre, ils perçoivent des fonds fédéraux ainsi que des fonds d'État.

Efficacité de la gestion actuelle

Malgré la complexité des stratégies administratives actuelles impliquant la coopération de multiples agences d'État et fédérales, elles fourniront une base saine à la gestion efficace du bien pour l'avenir proche.

La seule inquiétude de l'ICOMOS porte sur la façon dont un équilibre entre nature et culture sera mis en place pour permettre l'entière protection des attributs archéologiques – c'est-à-dire la prévention des dégradations dues aux animaux fouisseurs et aux plantes. L'affectation d'un spécialiste du patrimoine culturel favorisera ce processus.

L'ICOMOS considère que le système de gestion du bien est approprié, sous réserve qu'un équilibre équitable entre la protection des attributs culturels et naturels soit trouvé et qu'un spécialiste du patrimoine culturel soit nommé.

6. SUIVI

Des indicateurs de suivi ont été mis en place, y compris concernant l'engagement des Hawaïens vis-à-vis du bien, encourageant la recherche et l'accès, mais un seul indicateur porte sur les vestiges physiques sur les îles, et il concerne l'impact de l'accès. Le suivi est dit être mené sur une base régulière par le personnel du bureau local du bien.

L'ICOMOS considère que l'impact négatif des animaux fouisseurs et des plantes sur les vestiges archéologiques doit être suivi sur une base régulière – après que des mesures correctives et des dispositions pour contenir les processus naturels auront été développés.

L'ICOMOS considère que les dispositions de suivi doivent être étoffées pour suivre l'impact des processus naturels sur les ressources archéologiques.

7. CONCLUSIONS

Le patrimoine naturel intact des îles hawaïennes nord-occidentales, auxquelles leur nouveau nom, Papahānaumokuākea, donne cohérence et identité, est considéré comme ayant, à travers la persistance et la vitalité des croyances hawaïennes et les traces physiques solides des sanctuaires, les *heiau* sur les îles Nihoa et Mokumanamana, une valeur culturelle exceptionnelle.

L'ICOMOS considère que cette valeur devrait être reconnue sur la Liste du patrimoine mondial, mais que cette reconnaissance doit être soutenue par davantage de conservation et d'entretien des attributs culturels physiques qui sont actuellement menacés en certains endroits par les animaux fouisseurs et la prolifération incontrôlée des plantes. Ces attributs archéologiques nécessitent aussi une documentation plus systématique, qui devrait être le résultat des fouilles archéologiques actuelles, et d'un suivi plus systématique.

Le nom de monument national marin de Papahānaumokuākea semble mettre l'accent sur les

attributs naturels. Si le bien est inscrit à la fois pour ses attributs naturels et culturels en tant que site mixte, l'ICOMOS considère alors que le nom devrait être changé en Papahānaumokuākea ou les îles et paysages marins de Papahānaumokuākea.

Recommandations concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le monument national marin de Papahānaumokuākea, États-Unis d'Amérique, soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des **critères culturels (iii) et (vi)**.

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle recommandée

Brève synthèse

Papahānaumokuākea est le nouveau nom d'un vaste groupe linéaire et isolé de petites îles et atolls à faible altitude (océan autour compris) qui s'étendent à environ 1 931 kilomètres au nord-ouest du principal archipel hawaïen.

Le patrimoine naturel intact de la zone possède une profonde signification cosmologique et traditionnelle pour la culture vivante des natifs hawaïens, en tant qu'environnement ancestral, incarnation du concept hawaïen de parenté entre les hommes et le monde naturel, berceau de la vie et terre d'accueil des esprits après la mort.

Sur deux des îles, Nihoa et Mokumanamana, se trouvent des vestiges archéologiques relatifs au peuplement et à l'occupation des sols à l'époque pré-européenne, notamment un important ensemble de sanctuaires, les *heiau*, d'un type propre à Papahānaumokuākea, mais qui ressemblent à ceux de l'intérieur des terres de Tahiti. Ceux-ci, avec les sites des figures de pierre montrant une forte relation avec des sculptures similaires dans les Marquises, peuvent être considérés contribuer à la compréhension de l'étroite affiliation culturelle des Hawaïens avec Tahiti et les Marquises.

Critère (iii) : Les sanctuaires *heiau* bien préservés sur Nihoa et Mokumanamana et leurs traditions vivantes associées sont tous propres à Hawaï mais, positionnés dans le contexte d'un continuum culturel *marae-ahu* Pacifique/Polynésie plus vaste, vieux de 3 000 ans, ils peuvent être vus comme un témoignage exceptionnel de l'étroite affiliation culturelle entre Hawaï, Tahiti et les Marquises, résultant de longues périodes de migration.

Critère (vi) : Les croyances vibrantes et persistantes associées à Papahānaumokuākea sont d'une importance exceptionnelle en tant qu'éléments clés des formes d'évolution socioculturelle des croyances du Pacifique, et apportent une profonde compréhension des rôles fondamentaux que les anciens *marae-ahu*, tels que ceux que l'on trouvait à Raiatea, le « centre » de la

Polynésie, remplissaient jadis. Ces traditions vivantes des Hawaïens qui célèbrent l'abondance naturelle de Papahānaumokuākea et son association avec les royaumes sacrés de la vie et de la mort, sont directement et matériellement associés aux sanctuaires *heiau* de Nihoa et de Mokumanamana et aux îles intouchées au-delà du nord-ouest.

Intégrité et authenticité

Tous les attributs reflétant une valeur universelle exceptionnelle se trouvent dans les délimitations.

Les sites archéologiques demeurent relativement peu perturbés par des facteurs culturels. Ils encourent cependant certaines menaces du fait des facteurs naturels, et nécessitent plus de conservation et de protection. Des dégâts pourraient perturber leur disposition et leur capacité à exprimer clairement leur signification. L'arrangement unique des collections de sanctuaires des îles Mokumanamana et Nihoa doit être lu en détail pour leurs associations sacrées et religieuses, en lien avec d'autres sites similaires dans le Pacifique. Les fortes associations spirituelles et religieuses de l'île Mokumanamana sont vivantes et pertinentes.

Mesures de gestion et de protection

De multiples niveaux de législation et de réglementation fédérale et d'État protègent le patrimoine culturel de Papahānaumokuākea, tant les monuments que le paysage. Le bien a été déclaré Monument national marin aux termes de la *Loi sur les antiquités*, et est en outre protégé par d'autres lois nationales, notamment la *Loi de protection historique nationale*, la *Loi sur les sites historiques* et la *Loi de protection des ressources archéologiques*. Il existe également des protocoles traditionnels des natifs hawaïens protégeant le patrimoine culturel physique et immatériel du bien.

Les trois agences de gestion sont l'*US Fish and Wildlife Service*, l'Administration océanique et atmosphérique nationale et le Département des terres et ressources naturelles de l'État de Hawaï – toutes essentiellement des agences dont le domaine de compétence est la nature. Il existe un besoin reconnu de nommer un archéologue / spécialiste du patrimoine culturel pour le bien.

Un plan de protection du Monument national marin a été élaboré par les principales parties prenantes, qui fera office de document directeur pour le bien dans les quinze prochaines années. Il est nécessaire d'assurer que le système de gestion parvienne à un équilibre équitable entre la protection des attributs culturels et naturels, qu'il mette en place des mesures de dissuasion pour éviter que les sites archéologiques ne soient perturbés par les animaux fouisseurs ou les plantes, et que des indicateurs de suivi portent sur l'impact des processus naturels sur les ressources archéologiques. Il est aussi nécessaire que la gestion soit sous-tendue par

une documentation claire des éléments culturels physiques, en se basant sur les résultats des fouilles archéologiques actuelles.

L'ICOMOS recommande également que le nom du bien soit changé pour Papahānaumokuākea ou îles et paysages marins de Papahānaumokuākea.

L'ICOMOS recommande également que l'État partie prenne en considération les points suivants :

- Assurer que le système de gestion réalise un équilibre équitable entre la protection des attributs culturels et naturels, avec le soutien d'un spécialiste du patrimoine culturel ;
- Afin d'aborder la question de la fragilité et de la perturbation des vestiges archéologiques dues aux plantes et aux animaux, mettre en place des mesures de dissuasion pour éviter que les sites archéologiques ne soient perturbés par des animaux fouisseurs ou par des plantes ;
- Développer des dispositions de suivi pour surveiller l'impact des processus naturels sur les ressources archéologiques ;
- Fournir une documentation claire sur les éléments culturels physiques, en se basant sur les résultats des fouilles archéologiques en cours ;
- Assurer qu'aucune activité d'entraînement militaire ne se déroule sur les îles de Nihoa et de Mokumanamana.

WORLD HERITAGE NOMINATION - IUCN TECHNICAL EVALUATION

PAPAHĀNAUMOKUĀKEA MARINE NATIONAL MONUMENT (UNITED STATES OF AMERICA) ID NO. 1326

1. DOCUMENTATION

- i) **Date nomination received by IUCN:** 15th March 2009.
- ii) **Additional information officially requested from and provided by the State Party:** Additional information was requested from the State Party following the IUCN World Heritage Panel, and was provided to the World Heritage Centre, ICOMOS and IUCN in February 2010.
- iii) **UNEP-WCMC Data Sheet:** Sourced from nomination document which cites 556 references.
- iv) **Additional Literature Consulted (selection):** DeMartini, E.E. and Friedlander, M.A. (2006) **Predation, endemism, and related processes structuring shallow-water reef fish assemblages of the NWHI.** *Atoll Res. Bull.* 543: 237-256; Fefer, S.I., Harrison, C.S., Naughton, M.B. and Schallenberger, R.J. (1984) **Synopsis of results of recent sea bird counts in the Northwestern Hawaiian Islands.** *Proc Res. Inv. NWHI. UNIHI-SEAGRANT-MR-84-01*; Friedlander, A.M. and DeMartini, E.E. (2002) **Contrasts in density, size, and biomass of reef fishes between the northwestern and the main Hawaiian islands: the effects of fishing down apex predators.** *Mar Ecol Prog Ser.* Vol. 230: 253–264, 2002; Friedlander, A.M., Keller, K., Wedding, L., Clarke, A., Monaco, M. (eds.). (2009) **A Marine Biogeographic Assessment of the Northwestern Hawaiian Islands.** NOAA Technical Memorandum NOS NCCOS 84. NOAA Silver Spring, MD. 363 pp (and the references therein); Hillary, A., Kokkonen, M. and Max, L. (2002). **World Heritage Papers 4: Proceedings of the World Heritage Marine Biodiversity Workshop** UNESCO; IUCN; NOAA; UNF; Maragos, J.E. and Gulko, D. (eds) (2002) **Coral reef ecosystems of the North Western Hawaiian Islands: Interim results emphasizing the 2000 surveys.** USFWS and Hawai'i DNLR, Honolulu, Hawai'i. 46pp; Parrish, F. and Abernathy, K. (2006) **Movements of monk seals relative to ecological depth zones in the lower Northwestern Hawaiian Islands.** *Atoll Res. Bull.* 543: 115-130; PMNM (2008) **Papahānaumokuākea Marine National Monument Management Plan.** Prepared by Papahānaumokuākea Marine National Monument, December 2008. USFWS, NOAA, Hawai'i DLNR. Vol 1-5; Smith, A. and Jones, K.L. (2007). **Cultural Landscapes of the Pacific Islands.** ICOMOS Thematic study. ICOMOS and UNESCO World Heritage Centre, December 2007. 132 pp; **World Heritage Reports 12: The State of World Heritage in the Asia-Pacific Region;** Waddell, J.E. and Clarke, A.M. (eds.) (2008) **The State of Coral Reef Ecosystems of the United States and Pacific Freely Associated States.** NOAA Center for Coastal Monitoring and Assessment (CCMA). 569pp (and the references therein).
- v) **Consultations:** 13 external reviews. Extensive consultations were conducted during the field mission including with representatives of management agencies, administrators in state and federal government, representatives of academic institutions and non-governmental organizations and cultural practitioners.
- vi) **Field Visit:** Jerker Tamelander, IUCN, jointly with Ian Lilley on behalf of ICOMOS; August 2009.
- vii) **Date of IUCN approval of this report:** 22nd April 2010.

2. SUMMARY OF NATURAL VALUES

Papahānaumokuākea Marine National Monument (PMNM) is located in the north-central Pacific Ocean, roughly 250 km northwest of the main Hawaiian Islands. The total area of the nominated property extends across the whole of PMNM and is approximately 362,075 km², of which around 14 km² are land areas. The natural values of greatest

significance noted in the nomination encompass earth science, near pristine ecosystems, high endemism and the habitats of threatened and endangered species.

In terms of their earth science values, the nominated property forms a major portion of the world's oldest and longest volcanic chain known as the Hawaiian – Emperor Archipelago, a well-studied example

of island hotspot progression. Hotspots are areas of exceptional volcanic activity beneath tectonic plates, where submarine volcanoes typically erupt in a series on a moving tectonic plate over a plume in the Earth's mantle to form volcanic seamounts, and emergent islands. As each eruptive centre moves away from the hotspot it gradually erodes. The hotspot volcanism thus results in a sequence of progressively younger islands, atolls and submerged banks representing the different stages of island and seamount formation and evolution. The Hawaiian Archipelago is also surrounded by seamounts that have not been formed by hotspot volcanism, likely remnants of continental mass and thus much older than the archipelago.

The large area of the nominated property encompasses a multitude of habitats, ranging from 4,600 m below sea level to 275 m above sea level at Nihoa, and including abyssal areas, seamounts and submerged banks, coral reefs, shallow lagoons, littoral shores, dunes, dry grasslands, shrublands as well as a hypersaline lake. The size of the archipelago, its biogeographic isolation and the distance between islands and atolls has led to distinct and varied habitat types and species assemblages. Due to the very limited human impacts, the marine ecosystems continue to be dominated by top predators, a rarity from the perspective of both conservation and a science. There are healthy populations of fish, and PMNM's reefs are remote, nearly pristine and thus represent one of the last remaining intact large-scale predator-dominated coral reef ecosystems. The prevalence of coral disease is low in the Northwestern Hawaiian Islands, and only a handful of introduced marine invertebrate species have been found there compared to 287 in the main Hawaiian Islands.

The geographic isolation of Hawai'i has resulted in some of the highest endemism of any tropical marine ecosystem: approximately 25% of the nearly 7,000 known marine species recorded are endemic to PMNM. Coral endemism in PMNM's reefs ranges from 24-42% and fish endemism from 20-62%. PMNM is also considered to be of outstanding importance for the conservation of a number of globally threatened species. It contains all six main reproductive sites of the Critically Endangered Hawaiian Monk Seal. Five species of threatened sea turtles occur in the waters PMNM, but only the endangered Green Turtle uses the shores of PMNM to bask and breed. PMNM contains more than 450 nesting sites of this species which amount to more than 90% of the total nesting area of its Hawaiian population.

Four species of globally threatened birds are endemic to PMNM: the Nihoa Millerbird, Nihoa Finch, Laysan Duck and Laysan Finch. The nomination notes that, collectively, PMNM is the largest tropical seabird rookery in the world with

more than 14 million birds. In total 5.5 million birds of 21 species breed annually on the islands, including 99% of the world's Laysan Albatross and 98% of the world's Black-footed Albatross, both globally threatened seabird species. Populations of several other seabirds are of global significance, including Bonin Petrel, Christmas Shearwater, Tristram's Storm-petrel and Grey-backed Tern. PMNM thus constitutes one of the largest and most significant strongholds of tropical seabirds in the world. Because of its high level of endemism and the near pristine nature of its reefs, PMNM represents a global biodiversity conservation priority, as assessed by a range of different global analyses.

PMNM is nominated as a mixed property, in relation to both its cultural and natural values. A detailed evaluation of the nomination under cultural criteria was conducted in parallel by ICOMOS.

3. COMPARISONS WITH OTHER AREAS

The nomination presents a substantial comparative analysis which has been augmented by the reviews received by IUCN, and further research undertaken by UNEP-WCMC in conjunction with IUCN. For the purpose of comparative analysis it was considered useful to differentiate the earth science values of the nominated property from its ecological and biological values.

In relation to earth science values, the scale, distinctness and linearity of the manifestation of these geological processes in PMNM are unrivalled and played a major role in the development of hotspot theory by Canadian geophysicist and geologist John Tuzo Wilson. While there are a number of other notable examples of hotspot trails these tend to be seamount chains and do not include emergent land.

Of the Pacific archipelagos formed by oceanic hotspots none are as old and extensive as the Hawaiian archipelago. The Society and Marquesas island groups provide less clear hotspot progression, while the Austral islands, where the hotspot is still active, are far less expansive and do not contain true atolls. Of archipelagos in the Indian Ocean only the Chagos Archipelago is of comparable magnitude to PMNM. However, its geological morphology is different and associated with volcanism over a mid-oceanic ridge. Similarly, Atlantic island groups are by and large associated with mid-oceanic ridges, while the Greater and Lesser Antilles are influenced by a multitude of processes not present at PMNM due to distance from continental landmasses.

There is therefore a strong case for inscription under criterion (viii) on the basis of the size and scale of

the property. It is important to note that Hawai'i is already recognised on the World Heritage list for its geological values. Hawaii Volcanoes National Park preserves the current active manifestations of the Hawai'i hotpot in the form of Mauna Loa and Kilauea volcanoes. The values of the nominated property are directly connected to the values in Hawaii Volcanoes National Park and jointly present a very significant testimony of hotspot volcanism. The relationship to Hawaii Volcanoes National Park which is a more immediate and visible manifestation of the same natural geological phenomena represented in PMNM is a factor that is in need of further consideration.

In terms of values for ecosystems it is noted that the Hawaiian Archipelago is the longest and most isolated chain of tropical islands in the world. Ecological processes continue to be only modestly influenced by human beings. PMNM includes a wide range of terrestrial and pristine marine ecosystems and communities with their associated ecological and biological processes. The sheer size, both horizontally and vertically, the diversity of habitats and the naturalness of PMNM make this property exceptional. Due to the minimal human impacts the marine ecosystems of PMNM are dominated by apex predators. At a time when most reef systems around the world have seen a dramatic decline of top predators the area is thus not only of recognized conservation importance but a major scientific reference.

PMNM contains significant areas of marginal reef environments, including the world's northernmost atoll. Other marginal reefs are represented on the World Heritage list, e.g. in the iSimangaliso Wetland Park (South Africa), however the geographical setting is completely different to that of the property. The Great Barrier Reef (Australia), Lagoons of New Caledonia: Reef Diversity and Associated Ecosystems (France), Sian Ka'an (Mexico), and Belize Barrier Reef Reserve System (Belize) all contain extensive coral reef habitat, however, they are all under the influence of processes associated with continental landmasses. No World Heritage properties currently include coral reefs representative of the central deep Pacific.

Four marine coralline sites inscribed on the World Heritage List, Tubbataha Reefs Natural Park (Philippines), East Rennell (Solomon Islands), Aldabra Atoll (Seychelles), and Brazilian Atlantic Islands: Fernando de Noronha and Atol das Rocas Reserves (Brazil) are atolls, but of different geological history, the latter three being primarily raised atolls while Tubbataha is highly influenced by its location in the dense Southeast Asian archipelago, as is Komodo National Park (Indonesia). They also all exhibit oceanographic conditions different to those in PMNM.

PMNM is also clearly differentiated from the Galapagos Islands (Ecuador), likewise a chain of oceanic islands in the Pacific. The Galapagos Islands lie on the Equator, while PMNM lies in the transition zone between the tropics and subtropics. Galapagos also does not encompass many of the features found in PMNM such as true atolls, low reef islands, seamounts, and submerged banks.

While not outstanding in terms of species richness when compared to existing World Heritage properties and other marine areas, the nominated property has one of the highest degrees of marine species endemism globally among taxa for which reliable data is available. Among World Heritage properties only Islands and Protected Areas of the Gulf of California (Mexico), Coiba National Park and its Special Zone of Marine Protection (Panama), and Rapa Nui National Park (Chile) have comparable (although lower) levels of fish endemism, but Rapa Nui does not include a marine component while the Gulf of California and Coiba are inshore coastal systems and thus under very different hydrographic regimes. The property supports a greater number of endemic species than other areas to the southwest, including the Phoenix Islands Protected Area (PIPA) in Kiribati, and it has greater reef development and diversity than reefs further east in the Galapagos Islands or eastern Polynesia. PMNM is home to 22 globally threatened species and PIPA is home to 20 globally threatened species. According to IUCN's Species Information System, PMNM and PIPA overlap with the distribution ranges of 31 and 52 threatened species of corals, mammals and birds. Coral diversity is also about four times higher in PIPA than PMNM. Overall, 28% of the assessed coral, bird and mammal species that overlap with PMNM are threatened, compared to 19% in PIPA. Both PMNM and PIPA are characterised by predator-dominated intact marine ecosystems with healthy populations of fish, including large numbers of top predators, corals and sea turtles. PMNM is also the largest tropical seabird rookery in the world, i.e. the seabird populations surpass any other tropical area, inscribed or not on the World Heritage list in terms of diversity and numbers.

Other tropical or subtropical marine protected areas comparable in size to PMNM include the Marianas Trench Marine National Monument, the Pacific Remote Islands Marine National Monument (both United States of America) and the Palau Shark Sanctuary (Palau). None of them share the patterns of endemism and apex domination, the marginal reef environment and the distinct island hotspot progression geology. No other large-scale marine protected area in the world provides the degree of protection present in PMNM, including strict regulation of all forms of activity and use throughout. Whilst other areas have higher species richness, PMNM is thus of critical importance for

a number of globally threatened species, including one marine mammal and several bird species.

4. INTEGRITY

4.1. Protection

The entire area is owned and controlled by the Governments of the United States of America and the State of Hawai'i. Due to historical reasons the monument includes large federally administered areas, state land (Kure), as well as Midway, technically a so-called unorganized, unincorporated territory of the United States. There is no private ownership of land or waters within the monument. The Monument was established in 2006 through Presidential Proclamation, which prohibits unauthorized access, bans dumping of waste and resource extraction, with a phasing out of the commercial fishery. It provides for controlled visitation to Midway Atoll, and provides for educational and scientific activities as well as Native Hawaiian cultural activities. The proclamation does not modify or diminish existing jurisdictions, such as an Ecosystem Reserve, a Marine Refuge, National Wildlife Refuges and a State Seabird Sanctuary, some of which date back more than 100 years. Several additional laws apply to the monument, including e.g. the Endangered Species Act and the Migratory Bird Treaty Act.

The Papahānaumokuākea Particularly Sensitive Sea Area (PSSA) has the same boundaries as the Monument, and six Areas to be Avoided (ATBA) have also been adopted by the International Maritime Organization (IMO), each extending out 50 nautical miles or 92.6 kilometres from the centre of islands or atolls. The licensed fishery operating in the monument will be phased out by 15 June 2011. Presently there are eight licenses although some licensed ships do not fish the area and harvest is reportedly below catch limits.

IUCN considers the protection status of the nominated property meets the requirements set out in the Operational Guidelines.

4.2 Boundaries

The boundaries of the nominated property have been clearly defined, and are set 50 nautical miles (92.6 kilometres) from emergent land. They are identified as a series of geographic coordinates and interconnecting lines. Thus the entirety of the monument boundary falls in the pelagic, mostly over abyssal areas.

Buffer zones have not been identified as the boundaries of the monument are not directly impacted by activities for which buffer zones would provide effective protection. Possible threats from shipping have been dealt with through IMO PSSA

and ATBA designations. The monument boundaries as well as PSSA and ATBA related regulations have been included on marine charts used in the United States and also communicated globally, including through IMO, and thus appear on up-to-date versions of both electronic and printed navigational charts.

In spite of its large area the property may offer some possibilities of extension, subject to further research on biological connectivity and speciation processes. For example, study of deeper habitat and species, which is currently in its infancy, may warrant extension of the property to include additional seamounts, submerged banks or other features presently outside or only partially included in the monument area. Biological connectivity between the nominated property and atolls and islands to the south may provide basis for consideration of serial nominations. The State Party is encouraged to further explore such potential through ongoing research.

IUCN considers that the boundaries of the nominated property meet the requirements set out in the Operational Guidelines.

4.3 Management

Management responsibilities rest with three co-trustees: the State of Hawai'i, through the Department of Land and Natural Resources (DLNR); the U.S. Department of the Interior, through the Fish and Wildlife Service (FWS); and the U.S. Department of Commerce, through the National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA). The co-trustees have entered into a Memorandum of Agreement setting out mechanisms for managing the Monument including roles and responsibilities, decision making and coordinating bodies. There are clear and effective governance arrangements including a Monument Management Board, composed of representatives of NOAA, FWS, the State of Hawai'i and the Office of Hawaiian Affairs, which carries out the day-to-day management and coordination of Monument activities. An Interagency Coordinating Committee has been established to engage other state and federal agencies that support monument operations. Protection of, and research into, the traditional and cultural values of the monument are inscribed both in the Executive Order establishing the monument and its management plan. IUCN noted the engagement of representatives of the indigenous Hawaiian community in the management of the property during its evaluation mission, meeting with a variety of native Hawaiian stakeholders and leaders, and interaction with members of the Centre for Hawaiian Studies at the University of Hawai'i, the cultural advisory committee of the monument and the Office of Hawaiian Affairs.

Management aims, objectives and jurisdictions are laid out in a comprehensive 15-year Monument Management Plan, to be reviewed every five years. The plan sets out strategic objectives and defines 22 thematic Action Plans that address identified priority needs. The action plans are well conceived and clearly structured, addressing many threats and identifying many research and management needs. There is a GIS database incorporating research data, habitat classifications, species distributions, cultural sites and data, a spatial bibliography of published literature and information on activities carried out under permit in the monument. Importantly, this also includes a Management Plan Tracking Tool, which incorporates indicators and activities defined in relation to priorities identified in the management plan.

Capacity for implementation of monument management activities varies among the three co-trustees, both in terms of finances and human resources. Funding for monument management is provided largely through federal as well as through State budgets. Although approved on an annual basis by Congress and state legislative assembly, commonly as part of broader funding packages, it constitutes a reliable and sustainable mechanism for supporting management activities at the property. Annual Monument budgets come from NOAA/NOAA-Fisheries, FWS, the State of Hawai'i, the Office of Hawaiian Affairs. There are also contributions from the public, interest groups and organizations, a model with potential for expansion.

The management authorities generally have strong technical and financial capacity. It is important to note that their management mandates rely on partnerships both for research and enforcement. Sound collaboration with state/national institutions and other branches of co-trustee agencies in the implementation of many Action Plans has been achieved. Enforcement of regulations is a challenge due to the isolation and size of the monument. A direct collaboration with the US Coast Guard has been established. The effectiveness of enforcement requires constant monitoring and further development of surveillance technology as well as operational means of intervention in case of breaches. There is room for improvement and consolidation, for example emergency response plans to minimize the impacts of groundings and/or spills were still under development at the time of the IUCN/COMOS evaluation mission.

The process for considering permits for activities in the monument is moving from disparate procedures run by each co-trustee agency towards a single unified mechanism that is both rigorous and transparent. The process is still subject to much discussion, and is presently subject to a challenge through court proceedings, but provides an example

of how the co-trustees have promoted integration, and will provide valuable lessons learned that can serve to direct further efforts. IUCN is concerned that the multiple jurisdictions and the multi-agency management arrangement created around them still seem overly complex; each co-trustee still operates institutionally disconnected processes with separate procedures, budgets, staff etc. Although the complex management structure of the monument is a product of the terms of the Executive Order establishing the monument, federal as well as state law, there may be a case for studying options for even more far-reaching integration, e.g. into a single management authority for the monument with unified budgets and co-located staff.

PMNM has a public face projected through a website and the Mokupāpapa Discovery Centre in Hilo on Hawai'i island, and various campaigns and educational programmes serve to further understanding and involvement of stakeholder groups. These are all well conceived but would benefit from scaling up and further elaboration for the monument to achieve its objective of "bringing the monument to people" rather than vice versa, which is necessitated by the strict limitations on visits to the area. In particular, generating a broader understanding of the permitting and management effectiveness systems and procedures would serve to remove some of the concerns and misconceptions related to these among some stakeholder groups.

IUCN considers the management of the nominated property meets the requirements set out in the Operational Guidelines.

4.4 Threats

Human impacts within the property over the past 200 years include military activities, seabird egg and feather collection, whaling, guano mining and fisheries. Past use has significantly impacted the ecology and landscape of terrestrial systems on low-lying islands, most notably Midway, host to a military base and still an emergency airfield. Laysan provides a good example of successful restoration of an island completely altered by guano mining and other uses.

The nominated property is free from many of the threats facing most other marine or island protected areas in the world, such as land-based pollution and encroachment, and impacts associated with visitors are highly limited. However, five threats originating from outside the monument are of particular concern: ship groundings, Illegal, Unreported and Unregulated fishing (IUU), marine litter, introduction of invasive alien species and climate change.

The risk of ship groundings has been reduced through establishment of a PSSA and six ATBA. Any incidents would be due to significant human

error, complete technical breakdown, or extreme weather events. Incidents in the area over the past decades have been largely related to research, management or Navy operations. Corresponding emergency response plans to minimize the impacts of groundings and/or spills should become operational as soon as possible.

Commercial fishery in the area is being phased out. Although fishing is strictly regulated and not considered to compromise current management objectives of the property, recreational fisheries such as that around Midway and off some ships could be further curbed due to the possible secondary impacts. Fishing for cultural practices is allowed under the management plan, and managed to ensure minimal impacts.

The healthy fish and shark populations in the area are vulnerable to IUU fishing. The remoteness of the property and presently high fuel prices is considered to reduce these risks, but with continued depletion of fisheries elsewhere and the high market price of species found in abundance within and around the nominated property (e.g. tuna and sharks), these resources may be illegally targeted. A threats assessment process and development of a surveillance plan involving partnerships with the US Coast Guard but potentially also the US Navy is underway.

The biogeographical isolation of the monument means its ecosystems are particularly vulnerable to the introduction of alien and potentially invasive species. Several alien marine species have been recorded, although so far without known large-scale impacts. Conversely, the terrestrial environment of the low islands has been fundamentally altered through introductions of rats, rabbits and various plant species. The number of terrestrial invasive plants varies from three at Nihoa to 249 at Midway. Eradication of rats and rabbits has been successful and other eradication and rehabilitation efforts are permanently underway. There is hope that ecosystems relatively similar to those originally found on the islands can be restored, but continued and intensified efforts are required for decades to maintain gains made and eventually restore natural habitats. Presently the main potential vectors for species introduction are related to illegal incursions, management and research activities, and other permitted activities such as for cultural use. Management and other permitted activities are subject to protocols designed to minimize the risk of further species introduction, applicable both to activities in water and on land. The risks of species introductions from illegal activities can only be reduced through effective control and enforcement.

Marine litter is the most visible threat to the nominated property and although it presently does

not jeopardize many of the features for which the property has been nominated for inscription on the World Heritage list, impacts on endangered species is cause for concern. Originating from land as well as ships around the central and northern Pacific, enormous quantities of marine litter are transported to the monument, becoming stuck on reefs, in lagoons and washed ashore. While risks of entanglement are partly mitigated through removal campaigns on fishing nets, the problems of ingestion of small pieces of plastic by albatross cannot be mitigated. Comprehensive international efforts are required to reduce risks by addressing the problem of marine litter at source.

Climate change impacts are already observed to be affecting the property. It can be anticipated that the low-lying islands will increasingly lose area to inundation as well as erosion as a result of sea level rise, which is also likely to increase seawater intrusions during storms and extreme wave events. This is expected to have negative implications e.g. for sea turtle as well as seabird nesting. Elevated sea surface temperatures have already caused significant coral bleaching within the nominated property, and further increases may reduce foraging opportunities for seabirds due to changes in fish populations and behaviour. Acidification is less studied but may, in the medium and long term, impact deepwater habitats and ecosystems of the monument, such as deep reefs with possible implications for monk seal foraging grounds and other species. The monument is already under a strict management regime designed to maintain ecosystem health, which may confer resilience and increase adaptive capacity. The area lends itself to the study of the impacts of climate change on large, near-pristine marine ecosystems, an area of research where the monument can greatly contribute to conservation efforts around the globe.

Overall, the marine ecosystems of PMNM are in exceptionally good health compared to most other sea areas in the world, in large part due to historically low and presently strictly limited use of the area. Addressing the threats facing the monument requires action on multiple levels and by multiple stakeholders, but can maintain present conservation status with continued effort. Management and protection mandates, strategies and implementation arrangements are by and large sound and sufficient to address the threats facing the area, with some strengthening possible as identified herein.

In summary, IUCN considers the nominated property meets the conditions of integrity as set out in the Operational Guidelines.

5. ADDITIONAL COMMENTS

Evaluation of cultural aspects of the World Heritage nomination of the property is carried out by ICOMOS. IUCN considers there are important relationships between Native Hawaiian culture and practices and the natural values of the property, that are also a recognised factor in the management of the property. IUCN also noted that the islands of Papahānaumokuākea, notably Nihoa and Mokumanamana, play a central role in Native Hawaiian archaeology, cultural identity, tradition, and spiritual well being. There is increased interest in matters related to the nominated property, and IUCN heard a broad range of opinion on uses and interpretations, including from a range of leaders and representatives of indigenous people, regarding the associative cultural landscape of the property during the evaluation mission. The cultural uses of the property and their associations with nature, at their past and present levels, are positive and appropriate in relation to the conservation of the natural values of the property. Provided they do not change in favour of increased resource extraction, they can also increasingly contribute to ensuring these values are maintained.

6. APPLICATION OF CRITERIA

Papahānaumokuākea Marine National Monument, has been nominated as a mixed property under cultural criteria (iii), (iv), and natural criteria (viii), (ix) and (x). Evaluation of the nomination under criteria (iii) and (iv) is carried out by ICOMOS.

Criterion (viii): Earth's history and geological features

The property provides an illustrating example of island hotspot progression, formed as a result of a relatively stationary hotspot and stable tectonic plate movement. Comprising a major portion of the world's longest and oldest Volcanic chain, the scale, distinctness and linearity of the manifestation of these geological processes in PMNM are unrivalled and have shaped our understanding of plate tectonics and hotspots. The geological values of the property are directly connected to the values in Hawaii Volcanoes National Park and World Heritage property and jointly present a very significant testimony of hotspot volcanism. The property includes a significant portion of the largest and oldest feature of its kind, including the world's northernmost true atoll.

IUCN considers that the nominated property meets this criterion.

Criterion (ix): Ecological and biological processes

The large area of the property encompasses a

multitude of habitats, ranging from 4,600 m below sea level to 275 m above sea level, including abyssal areas, seamounts and submerged banks, coral reefs, shallow lagoons, littoral shores, dunes, dry grasslands and shrublands and a hypersaline lake. The size of the archipelago, its biogeographic isolation as well as the distance between islands and atolls has led to distinct and varied habitat types and species assemblages. PMNM constitutes a remarkable example of ongoing evolutionary and biogeographical processes as illustrated by its exceptional ecosystems, speciation from single ancestral species, species assemblages and very high degree of marine and terrestrial endemism. As many species and habitats remain to be studied in detail these numbers are likely to rise. Because of its isolation, scale and high degree of protection the property provides an unrivalled example of reef ecosystems which are still dominated by top predators such as sharks, a feature lost from most other island environments due to human activity.

IUCN considers that the nominated property meets this criterion.

Criterion (x): Biodiversity and threatened species

The terrestrial and marine habitats of PMNM are crucial for the survival of many endangered or vulnerable species the distributions of which are highly or entirely restricted to the area. This includes the critically endangered Hawaiian Monk Seal, four endemic bird species (Laysan Duck, Laysan Finch, Nihoa Finch and Nihoa Millerbird, and six species of endangered plants such as the Fan Palm. PMNM constitutes a vital feeding, nesting, and nursery habitat for many other species including seabirds, sea turtles and cetaceans. With 5.5 million sea birds nesting in the monument every year and 14 million residing in it seasonally it is collectively the largest tropical seabird rookery in the world, and includes 99% of the world's Laysan Albatrosses (vulnerable) and 98% of the world's Black-footed Albatrosses (endangered). Despite relatively low species diversity compared to many other coral reef environments, the property is thus of very high in situ biodiversity conservation value.

IUCN considers that the nominated property meets this criterion.

7. RECOMMENDATIONS

IUCN recommends that the World Heritage Committee adopt the following draft decision in relation to the natural elements of the property. Considering the property is nominated as a mixed property, IUCN will integrate this recommendation with that of ICOMOS, as appropriate, considering the view ICOMOS takes in relation to the cultural values of the property.

IUCN recommends that the World Heritage Committee adopt the following decision:

The World Heritage Committee,

1. Having examined Documents **WHC-10/34.COM/8B** and **WHC-10/34.COM/INF.8B2**,
2. Inscribes **Papahānaumokuākea Marine National Monument, USA** on the World Heritage List under natural criteria **(viii)**, **(ix)** and **(x)**;
3. Adopts the following Statement of **Outstanding Universal Value**:

Brief synthesis

Located between in the north-central Pacific Ocean, Papahānaumokuākea Marine National Monument (PMNM) extends almost 2000 km from southeast to northwest. It makes up a significant portion of the Hawai'i-Emperor hotspot trail, constituting an outstanding example of island hotspot progression. Much of the monument is made up of pelagic and deepwater habitats, with notable features such as seamounts and submerged banks, extensive coral reefs, lagoons and 14 km² emergent lands distributed between a number of eroded high islands, pinnacles, atoll islands and cays. With a total area of around 362,075 km² it is one of the largest marine protected areas (MPAs) in the world, and is unique among large-scale MPAs in that all forms of use, including non-extractive use, are regulated and highly restricted throughout.

The geomorphological history and isolation of the archipelago have led to the development of an extraordinary range of habitats and features, including an extremely high degree of endemism. Largely as a result of its isolation marine ecosystems and ecological processes are virtually intact, leading to exceptional biomass accumulated in large apex predators. Island environments have, however, been altered through human use, and although some change is irreversible there are also examples of successful restoration. The area is host to numerous endangered or threatened species, both terrestrial and marine, some of which depend solely on PMNM for their survival.

Criteria

Criterion (viii): *The property provides an illustrating example of island hotspot progression, formed as a result of a relatively stationary hotspot and stable tectonic plate movement. Comprising a major portion of the world's longest and oldest Volcanic*

chain, the scale, distinctness and linearity of the manifestation of these geological processes in PMNM are unrivalled and have shaped our understanding of plate tectonics and hotspots. The geological values of the property are directly connected to the values in Hawaii Volcanoes National Park and World Heritage property and jointly present a very significant testimony of hotspot volcanism. The property includes a significant portion of the largest and oldest feature of its kind, including the world's northernmost true atoll.

Criterion (ix): *The large area of the property encompasses a multitude of habitats, ranging from 4,600 m below sea level to 275 m above sea level, including abyssal areas, seamounts and submerged banks, coral reefs, shallow lagoons, littoral shores, dunes, dry grasslands and shrublands and a hypersaline lake. The size of the archipelago, its biogeographic isolation as well as the distance between islands and atolls has led to distinct and varied habitat types and species assemblages. PMNM constitutes a remarkable example of ongoing evolutionary and biogeographical processes as illustrated by its exceptional ecosystems, speciation from single ancestral species, species assemblages and very high degree of marine and terrestrial endemism. For example, a quarter of the nearly 7,000 presently known marine species in the area are endemic. Over a fifth of the fish species are unique to the archipelago while coral species endemism is over 40%. As many species and habitats remain to be studied in detail these numbers are likely to rise. Because of its isolation, scale and high degree of protection the property provides an unrivalled example of reef ecosystems which are still dominated by top predators such as sharks, a feature lost from most other island environments due to human activity.*

Criterion (x): *The terrestrial and marine habitats of PMNM are crucial for the survival of many endangered or threatened species the distributions of which are highly or entirely restricted to the area. This includes the critically endangered Hawaiian Monk Seal, four endemic bird species (Laysan Duck, Laysan Finch, Nihoa Finch and Nihoa Millerbird, and six species of endangered plants such as the Fan Palm. PMNM constitutes a vital feeding, nesting, and nursery habitat for many other species including seabirds, sea turtles and cetaceans. With 5.5 million sea birds nesting in the monument every year and 14 million residing in it seasonally it is collectively*

the largest tropical seabird rookery in the world, and includes 99% of the world's Laysan Albatrosses (vulnerable) and 98% of the world's Black-footed Albatrosses (endangered). Despite relatively low species diversity compared to many other coral reef environments, the property is thus of very high in situ biodiversity conservation value.

Integrity

The boundaries of the property are all located in the ocean, but nevertheless have been clearly defined, demarcated on navigational charts and communicated widely. The large size of the property ensures inclusion of a wide variety of habitat types, including a highly significant area of marginal reef environment as well as submerged banks and deepwater habitat. It also ensures a high degree of replication of habitat type. Although past use has altered some terrestrial environments the property is still predominantly in a natural state: its nature conservation status is exceptional. This is largely due to its isolation as well as a combination of management and protection efforts, some dating back more than 100 years, including national natural resource protection legislation as well as internationally adopted restrictions. The integrity of the property and its ecological processes are in excess of most other island archipelagos and most other tropical marine environments in the world.

Management and protection requirements

PMNM is a highly protected area established through Presidential Proclamation in 2009, which adds to pre-existing state, federal and international legal mandates that govern management of spatially defined areas, species, or provide overarching regulations on environmental protection. Management responsibilities rest with three co-trustees: the State of Hawai'i, the U.S. Fish and Wildlife Service and the National Oceanic and Atmospheric Administration. The co-trustees have entered into a Memorandum of Agreement setting out mechanisms for managing PMNM, including roles and responsibilities, decision making and coordinating bodies.

The multiple jurisdictions have created a complex institutional environment for management of the property, but management planning and intervention practices are well conceived. In view of the threats facing the property, almost all of which originate outside its boundaries, multi-agency involvement and participation, if governed well, is a strength provided the complexity does not compromise operational

capacities and the ability to quickly respond to challenges.

Management aims, objectives and jurisdictions are laid out in a Monument Management Plan which includes strategic objectives and detailed thematic action plans that address priority needs. It is important that these efforts are sustained with the aim to increase streamlining, including of mechanisms for supporting monument activities, stakeholder participation and outreach.

Threats to the property emanating outside its boundaries include marine litter, hazardous cargo, future exploration and mining, military operations, Illegal, Unregulated and Unreported (IUU) fishing, commercial fishing, anchor damage, vessel strikes and Invasive Alien Species.

4. Commends the State Party on the on-going comprehensive management efforts and encourages the State Party to continue and intensify efforts to address the threats to the property emanating outside its boundaries, including marine litter, hazardous cargo, future exploration and mining, military operations, Illegal, Unregulated and Unreported (IUU) fishing, commercial fishing, anchor damage, vessel strikes and Invasive Alien Species, through consultation, collaboration and development and implementation of appropriate strategies nationally and, as possible, internationally;
5. Also commends the State Party on the development of a consultation process between the Monument Management Board and the Department of Defense, encourages the State Party to further investigate opportunities for improved information sharing and coordination with the military in support of management efforts and urges the State Party to ensure that the military presence will not in any way affect the Outstanding Universal Value and the integrity of the property;
6. Recommends that research and awareness-raising should consider the geological linkages with the Hawaii Volcanoes National Park and World Heritage property;
7. Recommends that the State Party, through the co-trustee agencies and the Monument Management Board and in consultation and collaboration with relevant institutions and stakeholder groups, develop a response plans for the property related to climate change, in order to harmonize existing

agency plans and activities in a coherent framework that can further strengthen conservation and management efforts as well as generate information of importance beyond the property itself;

8. Welcomes the sister site agreement between the Governments of the United States of America and Kiribati on the management of PMNM and Phoenix Islands Protected Area respectively, and encourages State Parties to continue and, as possible, expand on this collaboration.

MONUMENT MARIN NATIONAL PAPAĀNAUMOKUĀKEA
(ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE) - ID N° 1326

1. DOCUMENTATION

- i) **Date de réception de la proposition par l'UICN** : 15 mars 2009.
- ii) **Informations complémentaires officiellement demandées puis fournies par l'État partie** : Des informations complémentaires ont été demandées à l'État partie suite à la réunion du Groupe d'experts du patrimoine mondial de l'UICN et fournies au Centre du patrimoine mondial, à l'ICOMOS et à l'UICN en février 2010.
- iii) **Fiches techniques PNUE-WCMC** : Extraites du dossier de la proposition qui cite 556 références.
- iv) **Littérature consultée (sélection)** : DeMartini, E.E. and Friedlander, M.A. (2006) **Predation, endemism, and related processes structuring shallow-water reef fish assemblages of the NWHI**. Atoll Res. Bull. 543: 237-256; Fefer, S.I., Harrison, C.S., Naughton, M.B. and Schallenger, R.J. (1984) **Synopsis of results of recent sea bird counts in the Northwestern Hawaiian Islands**. Proc Res. Inv. NWHI. UNIHI-SEAGRANT-MR-84-01; Friedlander, A.M. and DeMartini, E.E. (2002) **Contrasts in density, size, and biomass of reef fishes between the northwestern and the main Hawaiian islands: the effects of fishing down apex predators**. Mar Ecol Prog Ser. Vol. 230: 253–264, 2002; Friedlander, A.M., Keller, K., Wedding, L., Clarke, A., Monaco, M. (eds.). (2009) **A Marine Biogeographic Assessment of the Northwestern Hawaiian Islands**. NOAA Technical Memorandum NOS NCCOS 84. NOAA Silver Spring, MD. 363 pp (and the references therein); Hillary, A., Kokkonen, M. and Max, L. (2002). World Heritage Papers 4: **Proceedings of the World Heritage Marine Biodiversity Workshop UNESCO; IUCN; NOAA; UNF; Maragos, J.E. and Gulko, D. (eds) (2002) Coral reef ecosystems of the North Western Hawaiian Islands: Interim results emphasizing the 2000 surveys**. USFWS and Hawai'i DNLN, Honolulu, Hawai'i. 46pp; Parrish, F. and Abernathy, K. (2006) **Movements of monk seals relative to ecological depth zones in the lower Northwestern Hawaiian Islands**. Atoll Res. Bull. 543: 115-130; PMNM (2008) **Papahānaumokuākea Marine National Monument Management Plan**. Prepared by Papahānaumokuākea Marine National Monument, December 2008. USFWS, NOAA, Hawai'i DLNR. Vol 1-5; Smith, A. and Jones, K.L. (2007). **Cultural Landscapes of the Pacific Islands**. ICOMOS Thematic study. ICOMOS and UNESCO World Heritage Centre, December 2007. 132 pp; World Heritage Reports 12: **The State of World Heritage in the Asia-Pacific Region**; Waddell, J.E. and Clarke, A.M. (eds.) (2008) **The State of Coral Reef Ecosystems of the United States and Pacific Freely Associated States**. NOAA Center for Coastal Monitoring and Assessment (CCMA). 569pp (and the references therein).
- v) **Consultations** : 13 évaluateurs indépendants. Des consultations approfondies ont eu lieu durant la mission sur le terrain, en particulier avec des représentants des organes de gestion, des administrateurs du gouvernement de l'État et du gouvernement fédéral, des représentants d'instituts universitaires et d'organisations non gouvernementales et de groupes culturels.
- vi) **Visite du bien proposé** : Jerker Tamelander, UICN, avec Ian Lilley, au nom de l'ICOMOS ; août 2009.
- vii) **Date à laquelle l'UICN a approuvé le rapport** : 22 avril 2010.

2. RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES
NATURELLES

Le Monument marin national Papahānaumokuākea (MMNP) est situé dans l'océan Pacifique centre nord, à environ 250 km au nord ouest des îles principales de l'archipel d'Hawaï. La superficie

totale du bien proposé correspond à la totalité du MMNP, soit environ 362 075 km² dont 14 km² de terres émergées. Les valeurs naturelles de plus grande importance mentionnées dans le dossier concernant les sciences de la terre, des écosystèmes quasi vierges, un taux d'endémisme élevé et les habitats d'espèces menacées.

Du point de vue des valeurs pour les sciences de la terre, le bien proposé correspond à un secteur important de la chaîne volcanique la plus ancienne et la plus longue du monde qui porte le nom d'archipel Hawaï-Empereur, un exemple bien étudié de la progression d'un point chaud insulaire. Les points chauds sont des zones où il y a une activité volcanique exceptionnelle en dessous des plaques tectoniques et où des volcans sous-marins entrent généralement en éruption en série, sur une plaque tectonique mobile, au-dessus d'un panache mantellique, pour former des monts sous-marins volcaniques et des îles émergentes. En s'éloignant du point chaud, chaque centre éruptif est progressivement érodé. Le volcanisme de point chaud produit donc une séquence d'îles, d'atolls et de bancs submergés progressivement plus jeunes, représentant les différentes étapes de la formation et de l'évolution des îles et des monts sous-marins. L'archipel d'Hawaï est également entouré de monts sous-marins qui ne sont pas le résultat d'un volcanisme de point chaud mais probablement des vestiges de la masse continentale et qui sont, en conséquence, beaucoup plus anciens que l'archipel.

Le plus vaste secteur du bien proposé englobe une multitude d'habitats qui vont de 4600 m au dessous du niveau de la mer à 275 m au dessus du niveau de la mer à Nihoa et comprennent des abysses, des monts sous-marins et des bancs submergés, des récifs coralliens, des lagons peu profonds, des littoraux, des dunes, des prairies sèches et des broussailles ainsi qu'un lac sursalé. Les dimensions de l'archipel, son isolement biogéographique et la distance même qui sépare les îles et les atolls, ont permis la formation de types d'habitats et d'assemblages d'espèces distincts et variés. Compte tenu des impacts anthropiques très limités, les écosystèmes marins continuent d'être dominés par de grands prédateurs, ce qui est rare du point de vue aussi bien de la conservation que de la science. On y trouve des populations prospères de poissons, et les récifs du MMNP sont éloignés de tout, quasi vierges, et représentent de ce fait un des derniers grands écosystèmes de récifs coralliens intacts et dominés par des prédateurs. Dans le nord-ouest des îles Hawaï, l'incidence des maladies coralliennes est faible et l'on n'y a trouvé qu'une poignée d'espèces d'invertébrés marins introduites par comparaison à 287 dans les îles principales de l'archipel (Wilkinson 2008).

L'isolement géographique d'Hawaï se traduit par un des taux d'endémisme les plus élevés pour tous les écosystèmes marins tropicaux : environ 25% des quelque 7000 espèces marines connues et décrites sont endémiques du MMNP. L'endémisme des coraux, dans les récifs du MMNP, va de 24 à 42% et l'endémisme des poissons de 20 à 62%. On considère également que le MMNP est d'importance exceptionnelle pour la conservation

de plusieurs espèces menacées au plan mondial. Le site comprend les six principaux sites de reproduction du phoque moine d'Hawaï, une espèce en danger critique d'extinction. Dans les eaux du MMNP, on peut observer cinq espèces de tortues marines menacées mais seule la tortue verte en danger utilise les rivages du MMNP pour lézarder et pondre. Il y a dans le MMNP plus de 450 lieux de ponte pour cette espèce, ce qui correspond à plus de 90% de toute la zone de nidification de la population hawaïenne.

Quatre espèces d'oiseaux menacées au plan mondial sont endémiques du MMNP : la rousserolle de Nihoa, le psittirostre de Nihoa, le canard de Laysan et le psittirostre de Laysan. Selon le dossier de la proposition, collectivement, le MMNP est la plus grande colonie d'oiseaux marins tropicaux du monde avec plus de 14 millions d'oiseaux. Au total, 5,5 millions d'oiseaux appartenant à 21 espèces nichent chaque année sur les îles, en particulier 99% des albatros de Laysan du monde et 98% des albatros à pieds noirs du monde, deux espèces d'oiseaux marins menacées au plan mondial. Certaines populations de plusieurs autres espèces d'oiseaux marins sont d'importance mondiale comme le pétrel des Bonin, le puffin de la Nativité, l'océanite de Tristram et la sterne à dos gris. En conséquence, le MMNP est un des plus grands et des plus importants bastions du monde pour les oiseaux marins tropicaux. Selon les résultats de tout un éventail d'analyses mondiales différentes, compte tenu du taux d'endémisme élevé et de la nature quasi vierge des récifs, le MMNP représente une priorité mondiale pour la conservation de la biodiversité.

Le MMNP est proposé en tant que bien mixte, pour ses valeurs culturelles et naturelles. Une évaluation précise de la proposition, au titre des critères culturels, a été conduite simultanément par l'ICOMOS.

3. COMPARAISONS AVEC D'AUTRES SITES

Le dossier de la proposition contient une analyse comparative solide qui a été enrichie par les évaluations reçues par l'UICN ainsi que par d'autres travaux de recherche entrepris par le PNUE WCMC, en association avec l'UICN. Aux fins de l'analyse comparative, il a été jugé utile d'établir la différence entre les valeurs du bien proposé pour les sciences de la terre et ses valeurs écologiques et biologiques.

Du point de vue des valeurs pour les sciences de la terre, l'échelle, la particularité et la linéarité de la manifestation des processus géologiques dans le MMNP n'ont pas d'équivalent et ont joué un rôle fondamental dans le développement de la théorie

des points chauds par le géophysicien et géologue canadien John Tuzo Wilson. Bien qu'il y ait un certain nombre d'autres exemples remarquables de volcanisme de point chaud, il s'agit en général de chaînes de monts sous marins qui ne comprennent pas de terres émergées.

Aucun des archipels du Pacifique formés par des points chauds océaniques n'est aussi ancien ni aussi étendu que l'archipel d'Hawaï. Les archipels de la Société et des Marquises ne présentent pas de progression de point chaud aussi claire tandis que les îles Australes, où le point chaud est encore actif, sont beaucoup moins vastes et ne contiennent pas d'atolls véritables. Parmi les archipels de l'océan Indien, seul l'archipel des Chagos est d'ampleur comparable à celle du MMNP. Toutefois, sa géomorphologie est différente et associée au volcanisme recouvrant une dorsale médio-océanique. De même, les archipels de l'Atlantique sont en général associés à des dorsales médio-océaniques tandis que les grandes et les petites Antilles sont influencées par une multitude de processus que l'on ne trouve pas dans le MMNP compte tenu de leur proximité à des masses continentales.

Vu la taille et l'échelle du bien, l'inscription au titre du critère (viii) se justifie indiscutablement. Il importe de noter que l'archipel d'Hawaï est déjà reconnu sur la Liste du patrimoine mondial pour ses valeurs géologiques. Le Parc national des volcans d'Hawaï préserve les manifestations actives contemporaines du point chaud d'Hawaï avec les volcans Mauna Loa et Kilauea. Les valeurs du bien proposé sont directement liées à celles du Parc national des volcans d'Hawaï et les deux biens sont, ensemble, un témoignage très important du volcanisme de point chaud. La relation avec le Parc national des volcans d'Hawaï, qui est une manifestation plus immédiate et plus visible des mêmes phénomènes géologiques naturels que ceux qui sont représentés dans le MMNP, est un facteur qui doit être pris en compte de manière plus approfondie.

Du point de vue de la valeur des écosystèmes, il est noté que l'archipel d'Hawaï est la chaîne d'îles tropicales la plus longue et la plus isolée du monde. Les processus écologiques restent modestement influencés par les êtres humains. Le MMNP comprend une large gamme de communautés et d'écosystèmes terrestres ainsi que de communautés et d'écosystèmes marins intacts avec leurs processus écologiques et biologiques associés. C'est par les dimensions mêmes, aussi bien horizontales que verticales, la diversité et le caractère naturel de ses habitats que le MMNP est exceptionnel. Les impacts anthropiques étant minimes, les écosystèmes marins du MMNP sont dominés par des prédateurs du sommet de la chaîne trophique. Alors qu'aujourd'hui on observe un déclin spectaculaire des grands prédateurs dans

la plupart des systèmes récifaux de la planète, cette région n'est pas seulement reconnue pour son importance pour la conservation mais aussi comme une référence scientifique majeure.

Le MMNP contient d'importantes superficies de milieux récifaux marginaux, y compris l'atoll le plus septentrional du monde. D'autres récifs marginaux sont représentés sur la Liste du patrimoine mondial, par exemple, le Parc de la zone humide d'iSimangaliso (Afrique du Sud) bien que son contexte géographique soit totalement différent de celui du bien proposé, la Grande Barrière (Australie), les lagons de Nouvelle-Calédonie : diversité récifale et écosystèmes associés (France), Sian Ka'an (Mexique) et le Réseau de réserves du récif de la barrière du Belize (Belize). Tous contiennent de vastes habitats de récifs coralliens mais ils sont aussi tous sous l'influence de processus associés à des masses continentales. Aucun bien du patrimoine mondial ne comprend actuellement de récifs coralliens représentatifs des profondeurs du Pacifique central.

Quatre sites marins coralliens sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial : le Parc marin du récif de Tubbataha (Philippines), Rennell Est (Îles Salomon), l'atoll d'Aldabra (Seychelles) et les îles atlantiques brésiliennes : les Réserves de Fernando de Noronha et de l'Atol das Rocas (Brésil), qui sont des atolls mais avec une histoire géologique différente, les trois derniers étant principalement des atolls relevés tandis que Tubbataha est fortement influencé par sa situation dans un archipel dense d'Asie du Sud Est, tout comme le Parc national de Komodo (Indonésie). Ils présentent tous également des conditions océanographiques différentes de celles du MMNP.

Le MMNP se différencie tout aussi clairement des îles Galápagos (Équateur) qui sont également une chaîne d'îles océaniques dans le Pacifique. Les îles Galápagos se trouvent à l'équateur tandis que le MMNP est situé dans une zone de transition entre la zone tropicale et la zone subtropicale. Enfin, plusieurs caractéristiques du MMNP telles que les atolls véritables, les îles récifales basses, les monts sous marins et les bancs submergés, ne sont pas présentes aux Galápagos.

Bien qu'il ne soit pas exceptionnel du point de vue de la richesse en espèces lorsqu'on le compare à des biens déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et à d'autres aires marines, le bien proposé présente un des taux d'endémisme des espèces marines les plus élevés du monde pour les taxons pour lesquels il existe des données fiables. Parmi les biens du patrimoine mondial, seules les îles et aires protégées du Golfe de Californie (Mexique), le Parc national de Coiba et sa zone spéciale de protection marine (Panama) et le Parc national de Rapa Nui (Chili) ont un taux comparable (mais

plus faible) d'endémisme pour les poissons. Cependant Rapa Nui ne comprend pas d'éléments marins tandis que le Golfe de Californie et Coiba sont des systèmes côtiers proches du littoral et, en conséquence, soumis à des régimes hydrographiques différents. Le bien entretient un plus grand nombre d'espèces endémiques que d'autres sites se trouvant au sud-ouest, y compris l'Aire protégée des îles Phoenix (APIP) à Kiribati, et le développement ainsi que la diversité des récifs sont plus importants que pour les récifs se trouvant plus à l'est dans les îles Galápagos ou la Polynésie orientale. Le MMNP abrite 22 espèces menacées au plan mondial et l'APIP 20 espèces menacées au plan mondial. Selon le Système d'information sur les espèces de l'UICN, le MMNP et l'APIP ont en commun la répartition de 31 et 52 espèces menacées de coraux, de mammifères et d'oiseaux. La diversité des coraux est en outre environ quatre fois plus élevée dans l'APIP que dans le MMNP. Globalement, 28% des espèces de coraux, oiseaux et mammifères évaluées qui sont communes aux deux biens sont menacées par rapport à 19% dans l'APIP. Le MMNP et l'APIP se caractérisent par des écosystèmes marins intacts dominés par des prédateurs, avec des populations saines de poissons, y compris un grand nombre de grands prédateurs, de coraux et de tortues marines. Le MMNP est aussi la plus grande colonie d'oiseaux marins tropicaux du monde, à savoir que, par leur diversité et par leur nombre, les populations d'oiseaux marins surpassent celles de tout autre site tropical, inscrit ou non sur la Liste du patrimoine mondial.

Parmi les aires protégées marines tropicales ou subtropicales dont la taille est comparable à celle du MMNP, il y a le Monument marin national de la fosse des Mariannes, le Monument marin national des îles éloignées du Pacifique (tous deux aux États-Unis d'Amérique) et le Sanctuaire de requins des Palaos (Palaos). Aucun ne présente le taux d'endémisme, le taux de domination par des espèces du sommet de la chaîne trophique, le milieu récifal marginal et la géologie de progression de point chaud insulaire du MMNP. Aucune autre grande aire marine protégée du monde ne jouit du niveau de protection du MMNP avec une réglementation stricte de toutes les formes d'activités et d'utilisations à l'échelle du bien entier. Bien que d'autres aires aient une richesse en espèces plus élevée, le MMNP est en conséquence d'importance critique pour plusieurs espèces menacées au plan mondial, y compris une espèce de mammifère marin et plusieurs espèces d'oiseaux.

4. INTÉGRITÉ

4.1. Protection

Le gouvernement des États-Unis d'Amérique et celui de l'État d'Hawaï sont propriétaires de toute la région et la contrôlent. Pour des raisons historiques, le monument comprend de vastes secteurs administrés au niveau fédéral, des terres de l'État (Kure), ainsi que « Midway » qui est, techniquement, un territoire dit « non organisé et non incorporé » des États-Unis. Il n'y a pas de propriétaires privés des terres ou de l'eau dans le monument. Le monument a été établi en 2006 par une déclaration présidentielle qui interdit l'accès non autorisé, le déversement de déchets et l'extraction des ressources et prévoit l'élimination progressive de la pêche commerciale. Elle prévoit aussi la possibilité de se rendre sous certaines conditions dans l'atoll de Midway, pour entreprendre des activités pédagogiques et scientifiques et des activités culturelles pour les Hawaïens autochtones. La déclaration ne modifie pas les juridictions actuelles – une réserve écosystémique, un refuge marin, des refuges nationaux de faune sauvage et un sanctuaire des oiseaux marins de l'État qui, dans certains cas sont plus que centenaires – et ne les diminue pas non plus. Plusieurs lois complémentaires s'appliquent au monument, notamment la loi sur les espèces en danger (Endangered Species Act) et la loi du Traité sur les oiseaux migrateurs (Migratory Bird Treaty Act).

L'Organisation maritime internationale (OMI) a créé la Zone maritime particulièrement sensible (PSSA) de Papahānaumokuākea qui a les mêmes limites que le monument et six zones à éviter, chacune couvrant 50 milles nautiques ou 92,6 kilomètres depuis le centre des îles ou des atolls. Une pêcherie avec permis est active dans le monument mais sera éliminée d'ici au 15 juin 2011. Actuellement, huit permis sont en vigueur mais certains navires disposant de permis ne pêchent pas dans la région et le prélèvement serait inférieur aux limites de capture.

L'UICN considère que le statut de protection du bien proposé remplit les conditions énoncées dans les Orientations.

4.2 Limites

Les limites du bien proposé ont été clairement définies et fixées à 50 milles nautiques (92,6 kilomètres) depuis les terres émergées. Elles sont identifiées sous forme de coordonnées géographiques et de lignes interconnectées. En conséquence, toutes les limites du monument se trouvent dans des zones pélagiques, principalement au-dessus des abysses.

Il n'y a pas eu de zone tampon identifiée pour le bien car ses limites ne sont pas directement menacées par des activités contre lesquelles une zone tampon apporterait une protection efficace. Les menaces possibles provenant de la navigation ont été traitées dans le cadre des PSSA et des zones à éviter de l'OMI. Les limites du bien et les règlements correspondant aux PSSA et aux zones à éviter sont reportés sur des cartes marines utilisées par les États-Unis et communiqués à l'échelon mondial, en particulier par l'intermédiaire de l'OMI, de sorte qu'ils apparaissent sur les versions actualisées des cartes de navigation imprimées et électroniques qu'utilisent les navires de commerce et les autres navires.

Malgré la vaste superficie du bien, il pourrait y avoir quelques possibilités d'extension, sous réserve de nouveaux travaux de recherche sur la connectivité biologique et les processus de spéciation. Par exemple, l'étude des habitats et des espèces des fonds marins qui ne fait que commencer pourrait amener à agrandir le bien pour inclure de nouveaux monts sous marins, bancs submergés et autres caractéristiques se trouvant actuellement à l'extérieur ou seulement partiellement inclus dans la zone du monument. La connectivité biologique entre le bien proposé et les atolls et les îles se trouvant au sud pourrait servir de base à d'éventuelles propositions de biens en série. L'État partie est encouragé à explorer ce potentiel à travers les travaux de recherche en cours.

L'UICN considère que les limites du bien proposé remplissent les conditions énoncées dans les Orientations.

4.3 Gestion

La responsabilité de la gestion incombe à trois co-responsables : l'État d'Hawaï via le Département des ressources naturelles et territoires (DRNT), le Département de l'intérieur des États-Unis via le Fish and Wildlife Service (FWS) et le Département du commerce des États-Unis via la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA). Les co-responsables ont signé un protocole d'accord fixant les mécanismes de gestion du monument et en particulier les rôles et les responsabilités, les organes décisionnels et de coordination. Les dispositions de gouvernance sont claires et efficaces et un Conseil de gestion du monument, composé de représentants de la NOAA, du FWS, de l'État d'Hawaï et du Bureau des affaires hawaïennes, est chargé de la gestion et de la coordination quotidiennes des activités dans le monument. Un comité de coordination interagences a été établi pour assurer la participation d'autres organismes d'État et fédéraux qui soutiennent le fonctionnement du monument. La protection et la recherche sur les valeurs traditionnelles et culturelles du monument sont consignées dans l'ordonnance exécutive

établissant le monument et son plan de gestion. Durant sa mission d'évaluation, l'UICN a pris note de l'engagement des représentants de la communauté autochtone hawaïenne vis-à-vis de la gestion du bien et a rencontré différentes parties prenantes hawaïennes autochtones et chefs autochtones ainsi que des membres du Centre for Hawaiian Studies de l'Université d'Hawaï, du Comité consultatif du monument sur la culture et du Bureau des affaires hawaïennes.

Les buts, objectifs et juridictions en matière de gestion sont décrits dans un plan de gestion exhaustif du monument dont la durée est de 15 ans et qui est révisé tous les cinq ans. Le plan fixe les objectifs stratégiques et définit 22 plans d'action thématiques pour traiter les besoins prioritaires déterminés. Les plans d'action sont bien conçus et clairement structurés, traitent de nombreuses menaces et identifient de nombreux besoins en matière de recherche et de gestion. Il y a une base de données SIG qui incorpore les données de recherche, les classifications des habitats, la distribution des espèces, les sites et les données culturelles, une bibliographie spatiale de la littérature et des informations publiées sur les activités menées avec permis dans le monument. Il importe de signaler qu'il y a aussi un outil de vérification du plan de gestion qui comprend des indicateurs et des activités définies du point de vue des priorités identifiées dans le plan de gestion.

La capacité de mise en œuvre des activités de gestion dans le monument varie selon les trois co-responsables, que ce soit du point de vue financier ou des ressources humaines. Le financement pour la gestion du monument provient essentiellement du budget fédéral et du budget de l'État. Bien qu'il soit approuvé sur une base annuelle par le Congrès et l'Assemblée législative de l'État, en principe dans le cadre d'un financement global, il s'agit d'un mécanisme fiable et durable appuyant les activités de gestion dans le bien. Les budgets annuels du Monument proviennent de la NOAA / NOAA-Fisheries, du FWS, de l'État d'Hawaï et du Bureau des affaires hawaïennes. Il y a aussi des contributions du public, de groupes intéressés et d'organisations, un modèle qui pourrait être élargi.

En général, les autorités de gestion ont des capacités techniques et financières solides. Il importe de noter que leur mandat repose sur des partenariats aussi bien en matière de recherche que de mise en œuvre. Une collaboration solide a été assurée avec les institutions nationales et d'État et d'autres branches des organismes co-responsables pour l'application de nombreux plans d'action. Appliquer les règlements est un défi compte tenu de l'isolement et de la taille du monument. Une collaboration directe avec les garde côtes des États-Unis (US Coast Guard) a été établie. L'efficacité et l'application nécessitent un

suivi constant et le renforcement des technologies de surveillance ainsi que des moyens opérationnels d'intervention en cas d'infraction. La gestion pourrait être améliorée et consolidée, par exemple par les plans d'urgence pour atténuer les impacts des échouages et/ou des marées noires qui étaient encore en préparation au moment de la mission d'évaluation UICN/ICOMOS.

Le processus d'examen des permis pour les activités qui se déroulent à l'intérieur du monument qui consistait en procédures disparates régies par chacun des organismes co-responsables est en train de devenir un mécanisme unifié à la fois rigoureux et transparent. Le processus fait encore l'objet de beaucoup de discussions et a été contesté devant les tribunaux mais démontre que les co-responsables ont encouragé l'intégration et fournira des leçons précieuses pour orienter les efforts futurs. L'UICN est préoccupée par le fait que les juridictions multiples et les dispositions de gestion pluriagences créées autour d'elles apparaissent excessivement complexes ; chaque co-responsable gère encore des processus déconnectés sur le plan institutionnel avec des procédures, des budgets et un personnel différents. Bien que la structure de gestion complexe du monument soit le produit de la déclaration qui portait création du monument et de la loi aussi bien fédérale que d'État, on pourrait peut-être étudier des possibilités d'intégration encore plus poussée, p. ex., pour n'avoir qu'une seule autorité de gestion pour le monument avec des budgets unifiés et un personnel partageant les mêmes locaux.

Le MMNP a un profil public sur le site web du Mokupāpapa Discovery Centre à Hilo sur l'île d'Hawaï et plusieurs campagnes et programmes pédagogiques s'efforcent d'améliorer les connaissances et la participation des groupes de parties prenantes. Tout cela est bien conçu mais une mise à niveau et une amélioration seraient nécessaires pour que le monument atteigne son objectif, à savoir d'aller vers la population plutôt que l'inverse, ce qui est rendu nécessaire du fait que les visites dans la région sont strictement limitées. Améliorer en particulier la compréhension des systèmes et procédures d'établissement des permis et d'efficacité de la gestion permettrait de lever certaines des préoccupations des groupes de parties prenantes et des malentendus à ce sujet.

L'UICN considère que la gestion du bien proposé remplit les conditions énoncées dans les Orientations.

4.4 Menaces

Depuis 200 ans, le bien a subi les impacts d'origine anthropique suivants : activités militaires, prélèvement d'œufs et de plumes des oiseaux marins, chasse à la baleine, exploitation du guano

et pêche. Cette utilisation a eu de profondes répercussions sur l'écologie et les paysages des systèmes terrestres des îles basses, en particulier de Midway qui accueille une base militaire et fait encore office de terrain d'aviation d'urgence. Laysan est un bon exemple de restauration réussie d'une île totalement modifiée par l'exploitation du guano et autres utilisations.

Le bien proposé ne subit pas de nombreuses menaces auxquelles font face la plupart des autres aires protégées du monde telles que la pollution d'origine terrestre et l'empiétement. Les impacts associés à la présence de visiteurs sont très limités. Toutefois, cinq menaces provenant de l'extérieur du monument sont particulièrement préoccupantes : les échouages de navires, la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (pêche IUU), les déchets marins, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes et les changements climatiques.

Dans le monument, on trouve des dizaines d'épaves, notamment de navires baleiniers de plus de 100 ans et de navires coulés durant la Seconde Guerre mondiale. Le risque d'échouage a été réduit par l'établissement de la PSSA et de six zones à éviter. Tout incident serait dû à une grave erreur humaine, une avarie technique complète ou des phénomènes climatiques extrêmes. Depuis quelques décennies, les incidents qui se sont produits dans la zone concernent essentiellement la recherche, la gestion ou les manœuvres de la marine. Les plans d'urgence correspondants, en vue d'atténuer le plus possible les impacts des échouages et/ou des marées noires, devraient être opérationnels le plus rapidement possible.

La pêche commerciale est en train d'être éliminée dans la région. Bien que la pêche soit strictement réglementée et qu'il ne soit pas considéré qu'elle compromette les objectifs de gestion actuels du bien, la pêche récréative qui se pratique, par exemple autour de Midway et depuis certains navires, pourrait encore être réduite compte tenu de ses impacts secondaires possibles. La pêche à des fins culturelles est autorisée dans le cadre du plan de gestion et gérée pour garantir le moins d'impact possible.

Les populations saines de poissons et de requins de la région sont vulnérables à la pêche IUU. On estime que l'éloignement du bien et le coût actuel du carburant limitent ce risque mais, compte tenu de l'appauvrissement continu des pêcheries partout ailleurs et du prix élevé, sur le marché, des espèces que l'on trouve en abondance à l'intérieur et autour du bien proposé (p. ex., le thon et les requins), il se pourrait que ces ressources soient illégalement ciblées. Un processus d'évaluation des menaces et la mise au point d'un plan de surveillance en partenariat avec les garde-côtes, et peut-être même la marine américaine, sont en cours. Au

moment de l'évaluation, il était prévu que le plan de surveillance serait terminé en mars 2010.

Vu l'isolement biogéographique du monument, ses écosystèmes sont particulièrement vulnérables à l'introduction d'espèces exotiques et éventuellement envahissantes. Plusieurs espèces marines exotiques ont été signalées mais à ce jour, aucun impact à grande échelle n'a été observé. En revanche, le milieu terrestre des îles basses a été profondément modifié par l'introduction de rats, de lapins et de diverses espèces de plantes. Le nombre de plantes terrestres envahissantes varie de trois à Nihoa à 249 à Midway. L'éradication des rats et des lapins est un succès et d'autres efforts d'éradication et de remise en état sont en cours de manière permanente. On peut espérer que des écosystèmes relativement semblables à ceux que l'on trouvait à l'origine sur les îles puissent être restaurés mais des efforts intensifiés et continus sont requis pour de nombreuses décennies en vue de maintenir les gains obtenus et éventuellement de restaurer les habitats naturels. Actuellement, les principaux vecteurs potentiels d'introduction des espèces sont l'entrée illégale dans le bien, les activités de gestion et de recherche et d'autres activités autorisées, par exemple à des fins culturelles. La gestion et d'autres activités autorisées font l'objet de protocoles conçus pour atténuer le plus possible le risque de nouvelles introductions d'espèces qui sont applicables aussi bien aux activités aquatiques que terrestres. Le risque d'introduction d'espèces par des activités illégales ne peut être réduit que par un contrôle et une application efficaces des règlements.

Pour le bien proposé, les déchets marins sont la menace la plus visible et même s'ils ne mettent pas actuellement en péril de nombreuses caractéristiques pour lesquelles le bien est proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial, leurs impacts sur les espèces en danger sont préoccupants. Provenant aussi bien du milieu terrestre que des navires croisant dans le Pacifique Nord et le Pacifique central, d'énormes quantités de déchets marins sont transportées vers le monument, arrêtées par les récifs, ou s'échouent dans les lagons et sur les rivages. Bien que les risques de noyade dans les filets soient partiellement abaissés grâce à des campagnes de récupération des filets de pêche, le risque que les albatros avalent de petits morceaux de plastique ne peut être atténué. Il faut des efforts exhaustifs, déployés au niveau international, pour réduire les risques en traitant le problème des déchets marins à la source.

Les effets des changements climatiques sur le bien peuvent déjà être observés. On peut prévoir que les îles basses perdront de plus en plus de superficie par inondation et par érosion, avec l'élévation du niveau de la mer qui augmentera probablement

aussi l'intrusion d'eau de mer en cas de tempête ou de vagues extrêmes. Cette situation pourrait avoir des incidences négatives, par exemple sur les tortues marines mais aussi sur les oiseaux de mer nicheurs. L'élévation de la température de surface de la mer a déjà provoqué un blanchissement important des coraux dans le bien proposé et de nouvelles augmentations pourraient réduire les possibilités de nourrissage des oiseaux de mer par suite de changements dans les populations et le comportement des poissons. L'acidification est moins étudiée mais pourrait, à moyen et long terme, affecter les habitats et les écosystèmes d'eaux profondes du monument tels que les récifs d'eau profonde, avec des répercussions possibles sur les lieux de nourrissage des phoques moines et d'autres espèces. Le monument est déjà soumis à un régime de gestion strict, conçu pour maintenir l'écosystème en bonne santé, ce qui pourrait lui conférer une résilience et une capacité d'adaptation accrues. La région se prête elle-même à l'étude des impacts des changements climatiques sur les grands écosystèmes marins quasi intacts et c'est un domaine de recherche dans lequel le monument pourrait énormément contribuer aux efforts de conservation à l'échelle du globe.

Globalement, en comparaison avec la plupart des autres aires marines du monde, les écosystèmes marins du MMNP sont dans un état exceptionnellement bon grâce, en grande partie, à une utilisation qui a toujours été faible et qui est aujourd'hui strictement limitée. Pour traiter les menaces auxquelles le monument fait face, des mesures doivent être prises à de multiples niveaux et par de multiples parties prenantes, mais l'état de conservation actuel peut être maintenu si les efforts se poursuivent. Les mandats, stratégies et dispositions d'application des mesures de protection et de gestion sont globalement solides et suffisants pour faire face aux menaces auxquelles la région est confrontée mais, comme mentionné dans le texte qui précède, il y a place pour renforcer ces mesures.

En résumé, l'UICN considère que le bien proposé remplit les conditions d'intégrité énoncées dans les Orientations.

5. AUTRES COMMENTAIRES

L'ICOMOS a préparé l'évaluation des aspects culturels du bien proposé ainsi que des paysages culturels associés. L'UICN considère que des liens importants unissent la culture autochtone hawaïenne et ses pratiques aux valeurs naturelles du bien et ces liens sont aussi un facteur reconnu dans la gestion du bien. L'UICN note également que les îles de Papahānaumokuākea, en particulier Nihoa et Mokumanamana, jouent un rôle central du point de vue de l'archéologie, de l'identité

culturelle, de la tradition et du bien-être spirituel des Hawaïens autochtones. Les questions relatives au bien proposé font l'objet d'un intérêt croissant et, durant sa mission d'évaluation, l'UICN a entendu des opinions très diverses sur les utilisations et les interprétations, notamment celles de différents chefs et représentants des populations autochtones concernant le paysage culturel associé du bien. L'utilisation culturelle du bien et ses associations avec la nature aux niveaux passé et actuel sont positives et appropriées du point de vue de la conservation des valeurs naturelles du bien et, à condition qu'il n'y ait pas de changement en faveur d'une extraction accrue des ressources, peut aussi, de plus en plus, contribuer à garantir le maintien de ces valeurs.

6. APPLICATION DES CRITÈRES

Le Monument marin national Papahānaumokuākea, a été proposé en tant que bien mixte au titre des critères culturels (iii) et (iv) et des critères naturels (viii), (ix) et (x). L'évaluation de la proposition au titre des critères (iii) et (iv) est réalisée par l'ICOMOS.

Critère (viii) : Histoire de la terre, éléments géologiques

Le bien offre un excellent exemple de la progression d'un point chaud insulaire résultant d'un point chaud relativement stationnaire et du mouvement stable de la plaque tectonique. Le MMNP comprend une grande partie de la chaîne volcanique la plus longue et la plus ancienne de la planète, de sorte que l'échelle, la particularité et la linéarité de la manifestation de ces processus géologiques dans le MMNP n'ont pas d'équivalent et nous ont permis de comprendre les plaques tectoniques et les points chauds. Les valeurs géologiques du bien proposé sont directement liées aux valeurs que l'on trouve dans le Parc national et Bien du patrimoine mondial des volcans d'Hawaï qui offre, conjointement avec le MMNP, un témoignage extrêmement important du volcanisme de point chaud. Le bien englobe un secteur important de la caractéristique la plus vaste et la plus ancienne de ce type, y compris l'atoll véritable le plus septentrional de la planète.

L'UICN considère que le bien proposé remplit ce critère.

Critère (ix) : Processus écologiques

Dans sa vaste superficie, le bien proposé contient une multitude d'habitats allant de 4600 m au-dessous du niveau de la mer à 275 m au-dessus du niveau de la mer, y compris des abysses, des monts sous-marins et des bancs submergés, des récifs coralliens, des lagons peu profonds, des littoraux, des dunes, des prairies sèches et des broussailles ainsi qu'un lac sursalé. Les dimensions

de l'archipel, son isolement biogéographique ainsi que la distance qui sépare les îles et les atolls ont permis la formation de types d'habitats et d'assemblages d'espèces distincts et variés. MMNP constitue un exemple remarquable des processus biogéographiques et d'évolution en cours comme l'illustrent ses écosystèmes extraordinaires, la spéciation à partir d'espèces ancestrales, les assemblages d'espèces et le degré très élevé d'endémisme marin et terrestre. Ainsi, un quart des quelque 7000 espèces marines actuellement connues dans la région est endémique. Plus d'un cinquième des espèces de poissons n'existe que dans cet archipel tandis que l'endémisme des espèces coralliennes dépasse 40%. Comme il reste beaucoup d'espèces et d'habitats à étudier en détail, il est probable que ces chiffres augmenteront. En raison de son isolement, de son échelle et de la protection extrêmement stricte, le bien offre un exemple sans pareil de système récifal encore dominé par de grands prédateurs tels que les requins, une caractéristique ayant disparu de la plupart des milieux insulaires par suite des activités anthropiques.

L'UICN considère que le bien proposé remplit ce critère.

Critère (x) : Biodiversité et espèces menacées

Les habitats terrestres et marins du MMNP sont cruciaux pour la survie de nombreuses espèces en danger ou vulnérables dont la distribution est soit entièrement, soit fortement limitée à la région. On peut citer le phoque moine d'Hawaï en danger critique d'extinction, quatre espèces endémiques d'oiseaux (le canard de Laysan, le psyttirostre de Laysan, le psyttirostre de Nihoa et la rousserolle de Nihoa) et six espèces de plantes en danger comme le palmier *Pritchardia remota*. Le MMNP comprend des habitats de nourrissage, de reproduction et de nurserie pour beaucoup d'autres espèces, y compris des oiseaux marins, des tortues marines et des cétacés. Avec 5,5 millions d'oiseaux marins qui nichent chaque année dans le monument et 14 millions qui y résident de façon saisonnière, il s'agit, collectivement, de la plus grande colonie d'oiseaux marins tropicaux du monde. L'on y trouve 99% des albatros de Laysan (vulnérables) de la planète et 98% des albatros à pieds noirs (en danger) du monde.

Bien que la diversité des espèces soit relativement faible en comparaison avec beaucoup d'autres milieux de récifs coralliens, le bien a une très grande valeur pour la conservation in situ de la biodiversité.

L'UICN considère que le bien proposé remplit ce critère.

7. RECOMMANDATIONS

L'UICN recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant concernant les éléments naturels du bien. Considérant que le bien est proposé en tant que bien mixte, l'UICN intégrera cette recommandation avec celle de l'ICOMOS, comme il convient, en tenant compte de l'opinion de l'ICOMOS relative aux valeurs culturelles du bien :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné les documents **WHC-10/34.COM/8B** et **WHC-10/34.COM/INF.8B2**,
2. Inscrit: le **Monument marin national Papahānaumokuākea, États-Unis d'Amérique**, sur la Liste du patrimoine mondial au titre des critères naturels (viii), (ix) et (x) ;
3. Adopte la **Déclaration de valeur universelle exceptionnelle** suivante :

Brève synthèse

Situé dans l'océan Pacifique centre-nord, le Monument marin national Papahānaumokuākea, (MMNP) s'étend sur près de 2000 km du sud-est au nord-ouest. Il correspond à un secteur important du point chaud de la chaîne Hawaï-Empereur, constituant un exemple exceptionnel de la progression d'un point chaud insulaire. Une bonne partie du monument est composée d'habitats pélagiques et d'eaux profondes, avec des caractéristiques remarquables telles que des monts sous-marins et des bancs submergés, de vastes récifs coralliens, des lagons et 14 km² de terres émergentes distribuées entre plusieurs îles hautes et érodées, pinacles, atolls et guyots. Avec une superficie totale d'environ 362 075 km², c'est une des aires marines protégées (AMP) les plus vastes du monde et le monument est unique parmi les grandes AMP parce que toutes les formes d'utilisation, y compris l'utilisation non extractive, sont réglementées et sévèrement limitées partout.

L'histoire géomorphologique et l'isolement de l'archipel ont permis le développement d'une gamme extraordinaire d'habitats et de caractéristiques, y compris un endémisme extrêmement élevé. C'est essentiellement grâce à l'isolement que les écosystèmes marins et les processus écologiques sont restés pratiquement intacts, ce qui explique la biomasse accumulée exceptionnelle de grands prédateurs du sommet de la chaîne trophique. Les milieux insulaires ont cependant été modifiés par des activités anthropiques mais, bien que certains changements soient irréversibles, on

note aussi des exemples de restauration réussie. La zone abrite de nombreuses espèces terrestres et marines, en danger ou menacées, dont certaines dépendent uniquement du MMNP pour leur survie.

Critères

Critère (viii) : *Le bien offre un excellent exemple de la progression d'un point chaud insulaire résultant d'un point chaud relativement stationnaire et du mouvement stable de la plaque tectonique. Le MMNP comprend une grande partie de la chaîne volcanique la plus longue et la plus ancienne de la planète, de sorte que l'échelle, la particularité et la linéarité de la manifestation de ces processus géologiques dans le MMNP n'ont pas d'équivalent et nous ont permis de comprendre les plaques tectoniques et les points chauds. Les valeurs géologiques du bien proposé sont directement liées aux valeurs que l'on trouve dans le Parc national et Bien du patrimoine mondial des volcans d'Hawaï qui offre, conjointement avec le MMNP, un témoignage extrêmement important du volcanisme de point chaud. Le bien englobe un secteur important de la caractéristique la plus vaste et la plus ancienne de ce type, y compris l'atoll véritable le plus septentrional de la planète.*

Critère (ix) : *Dans sa vaste superficie, le bien proposé contient une multitude d'habitats allant de 4600 m au-dessous du niveau de la mer à 275 m au-dessus du niveau de la mer, y compris des abysses, des monts sous-marins et des bancs submergés, des récifs coralliens, des lagons peu profonds, des littoraux, des dunes, des prairies sèches et des broussailles ainsi qu'un lac sursalé. Les dimensions de l'archipel, son isolement biogéographique ainsi que la distance qui sépare les îles et les atolls ont permis la formation de types d'habitats et d'assemblages d'espèces distincts et variés. MMNP constitue un exemple remarquable des processus biogéographiques et d'évolution en cours comme l'illustrent ses écosystèmes extraordinaires, la spéciation à partir d'espèces ancestrales, les assemblages d'espèces et le degré très élevé d'endémisme marin et terrestre. Ainsi, un quart des quelque 7000 espèces marines actuellement connues dans la région est endémique. Plus d'un cinquième des espèces de poissons n'existe que dans cet archipel tandis que l'endémisme des espèces coralliennes dépasse 40%. Comme il reste beaucoup d'espèces et d'habitats à étudier en détail, il est probable que ces chiffres augmenteront. En raison de son isolement, de son échelle et de la*

protection extrêmement stricte, le bien offre un exemple sans pareil de système récifal encore dominé par de grands prédateurs tels que les requins, une caractéristique ayant disparu de la plupart des milieux insulaires par suite des activités anthropiques.

Critère (x) : Les habitats terrestres et marins du MMNP sont cruciaux pour la survie de nombreuses espèces en danger ou vulnérables dont la distribution est soit entièrement, soit fortement limitée à la région. On peut citer le phoque moine d'Hawaï en danger critique d'extinction, quatre espèces endémiques d'oiseaux (le canard de Laysan, le psyttirostre de Laysan, le psyttirostre de Nihoa et la rousserolle de Nihoa) et six espèces de plantes en danger comme le palmier *Pritchardia remota*. Le MMNP comprend des habitats de nourrissage, de reproduction et de nurserie pour beaucoup d'autres espèces, y compris des oiseaux marins, des tortues marines et des cétacés. Avec 5,5 millions d'oiseaux marins qui nichent chaque année dans le monument et 14 millions qui y résident de façon saisonnière, il s'agit, collectivement, de la plus grande colonie d'oiseaux marins tropicaux du monde. L'on y trouve 99% des albatros de Laysan (vulnérables) de la planète et 98% des albatros à pieds noirs (en danger) du monde.

Bien que la diversité des espèces soit relativement faible en comparaison avec beaucoup d'autres milieux de récifs coralliens, le bien a une très grande valeur pour la conservation in situ de la biodiversité.

Intégrité

Les limites du bien se trouvent toutes dans l'océan mais ont néanmoins été clairement définies, marquées sur des cartes de navigation et largement communiquées. L'immensité du bien explique que l'on y trouve une grande variété de types d'habitats, notamment une zone très importante de milieu récifal marginal ainsi que des bancs submergés et des habitats d'eaux profondes. Elle garantit aussi un degré élevé de reproduction des types d'habitat. Bien que l'utilisation passée ait modifié certains milieux terrestres, le bien est encore essentiellement dans un état naturel et l'état de conservation de la nature y est exceptionnel. Cela s'explique surtout par son isolement mais aussi par un ensemble d'efforts de gestion et de protection qui datent, dans certains cas, de plus de 100 ans, notamment une législation nationale de protection des ressources naturelles et des restrictions adoptées au plan international.

L'intégrité du bien et de ses processus écologiques dépasse celle de la plupart des autres archipels et de la plupart des autres milieux marins tropicaux du monde.

Besoins en matière de protection et de gestion

Le MMNP est une zone très protégée établie en 2009 par Déclaration présidentielle. Celle-ci vient s'ajouter à des législations internationales, fédérales et d'État préexistantes qui gouvernent la gestion de zones définies dans l'espace et d'espèces ou qui prévoient des mesures suprêmes de protection de l'environnement. Les responsabilités en matière de gestion incombent à trois co-responsables : l'État d'Hawaï, le U.S. Fish and Wildlife Service et la National Oceanic and Atmospheric Administration. Les co-responsables ont conclu un protocole d'accord qui décrit les mécanismes de gestion du monument, y compris les rôles et responsabilités, le processus décisionnel et les organes de coordination.

Les juridictions multiples ont créé un milieu institutionnel complexe pour la gestion du bien mais les plans de gestion et les pratiques d'intervention sont bien conçus. Compte tenu des menaces auxquelles le bien fait face, et qui proviennent presque toutes de l'extérieur de ses limites, la participation multiagences, si elle est bien gérée, est un atout, à condition que la complexité n'entrave pas les capacités opérationnelles et l'aptitude à réagir rapidement aux problèmes qui se posent.

Les buts et objectifs en matière de gestion et les juridictions sont décrits dans un plan de gestion du monument qui comprend des objectifs stratégiques et des plans d'action thématiques détaillés traitant les besoins prioritaires. Il importe que ces efforts soient maintenus dans le but de mieux rationaliser la simplification, notamment des mécanismes qui soutiennent les activités dans le monument, la participation des acteurs et la communication.

Les menaces émanant de l'extérieur des limites du bien proposé comprennent les déchets marins, le transport de marchandises dangereuses, les futures activités de prospection et d'exploitation minière, les opérations militaires, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche IUU), la pêche commerciale, les dommages causés par les ancrs, les échouages et les espèces exotiques envahissantes.

4. Félicite l'État partie pour ses efforts de gestion complets et permanents et encourage l'État partie à poursuivre et intensifier ses efforts en vue de faire face aux menaces qui pèsent sur le bien proposé et qui émanent de l'extérieur de ses limites, notamment les déchets marins, le transport de marchandises dangereuses, les futures activités de prospection et d'exploitation minière, les opérations militaires, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche IUU), la pêche commerciale, les dommages causés par les ancres, les échouages et les espèces exotiques envahissantes, dans le cadre de consultations, en collaboration et par l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales, et si possible internationales, appropriées ;
5. Félicite aussi l'État partie pour la mise en place d'un processus de consultation entre le Monument Management Board et le Département de la défense, encourage l'État partie à étudier les possibilités d'améliorer l'échange d'informations et la coordination avec l'armée, en appui aux efforts de gestion et prie instamment l'État partie de garantir que la présence militaire n'affectera en aucune façon la valeur universelle exceptionnelle et l'intégrité du bien ;
6. Recommande que les travaux de recherche et de sensibilisation tiennent compte des liens géologiques avec le Parc national et Bien du patrimoine mondial des volcans d'Hawaï ;
7. Recommande à l'État partie, par l'intermédiaire des agences coresponsables et du Monument Management Board, et en consultation et collaboration avec les institutions et groupes d'acteurs pertinents, d'élaborer, pour le bien, un plan de réaction aux changements climatiques afin d'harmoniser les plans actuels et les activités des agences dans un cadre cohérent, susceptible de consolider encore les efforts de conservation et de gestion, ainsi que de fournir des informations importantes au-delà du bien lui-même ;
8. Accueille avec satisfaction l'accord de jumelage entre les gouvernements des États-Unis d'Amérique et de Kiribati pour la gestion, respectivement, du Monument marin national Papahānaumokuākea et de l'Aire protégée des îles Phoenix, et encourage les États parties à poursuivre et, si possible, renforcer cette collaboration.